

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°305 **BIO**
PRESSE

JANVIER 2024



AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Les 5 et 6 février 2024, à Angers (49)

Salon des vins Demeter : <https://www.demeter.fr/salon-des-vins-demeter-2024-5-6-fevrier-a-angers/>

La Levée de la Loire : <https://laleveedelaloire.com/>

Salon des vins de Loire : <https://salondesvinsdeloire.com/>

Les 11 et 12 février 2024, à Paris (75)

Salon des vins bio & biodynamiques

<https://www.salonvinsbiobiodynamiques-paris.com/fr>

Du 13 au 16 février 2024, à Nuremberg (Allemagne)

Salons Biofach 2024 & Vivanness 2024

<https://www.biofach.de/en>

Du 16 au 18 février 2024, à Saint-Menoux (03)

Colloque "L'élevage au cœur de la biodynamie"

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2023/11/Plaqueette-colloque-elevage-FINAL_web-1.pdf

Inscriptions :

<https://www.helloasso.com/associations/biodynamie-recherche/evenements/colloque-elevage>

Du 23 au 25 février 2024, à Rezé (44)

Salon NATURA

<https://salon-natura.com/>

Du 24 février au 3 mars 2024, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)

Salon International de l'Agriculture

<https://www.salon-agriculture.com/>

Les 29 février et 1^{er} mars 2024, à Chignin (73)

Congrès/Formation « Viticulture biodynamique : Connaissances et pratiques face aux défis actuels »

<https://www.bio-dynamie.org/wp-content/uploads/2023/11/Plaqueette-FORMATION-congres-viti-2024-VFFF.pdf>

Inscriptions :

<https://app.bio-dynamie.org/formations/296/session>

Du 1^{er} au 3 mars 2024, à Lyon (69)

Salon Primevère

<http://salonprimevere.org/>

Du 1^{er} au 3 mars 2024, à A Coruña (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 8 au 10 mars 2024, à Angers (49)

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com/angers/>

Du 12 au 14 mars 2024, à Angers (49)

Journées de Printemps de l'AFPF : « Impacts et services environnementaux des élevages : Contributions de la prairie et des fourrages »

<https://afpf-asso.fr/journees-de-printemps-2024>

Du 19 au 21 mars 2024, à Montpellier (34)

Colloque du RMT SPICEE « Les interactions culture-élevage, leviers de résilience des agricultures face aux crises du XXI^{ème} siècle ? »

<https://interactions-culture-elevage.colloque.inrae.fr/>

AGENDA (SUITE)

Le 11 avril 2024, à Les Achards (85)

Journée Technique Poules Pondeuses Biologiques, co-organisée par l'ITAB et INRAE dans le cadre du projet européen PPILOW

<https://itab.boutique/accueil/89-11042024-journee-technique-poules-pondeuses.html>

Les 24 et 25 avril 2024, à Perpignan (66)

MEDFEL

<https://www.medfel.com/>

Du 9 au 12 mai 2024, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 22 au 26 mai 2024, dans toute la France

Fête de la Nature

<https://fetedelanature.com/>

Les 29 et 30 mai 2024, à Nouvoitou (35)

Salon de l'herbe et des fourrages

<https://www.salonherbe.com/>

Le 24 septembre 2024, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)

Salon SEMEURS DE BIO : Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture

Contact : chloe.ranoux@aurabio.org

Les 25 et 26 septembre 2024, à Retiers (35)

Salon La Terre est Notre Métier

<https://www.salonbio.fr/>

Du 1^{er} au 4 octobre 2024, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/>

Les 15, 16 et 17 octobre 2024, à Avignon (84)

Salon Med'Agri et RDV Tech&Bio Cultures méditerranéennes

<https://www.medagri.fr/>

<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

Du 19 au 23 octobre 2024, à Paris Nord Villepinte (93)

SIAL

<https://www.sialparis.com/fr-FR/>

Du 21 au 24 novembre 2024, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 24 au 27 novembre 2024, à Paris Nord Villepinte (93)

SIMA 2024

<https://www.simaonline.com/>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Elevage	4
Productions végétales	14
Arboriculture	14
Autres cultures	14
Grandes cultures	15
Horticulture	17
Jardinage	17
Maraîchage	18
Petits fruits	19
Protection phytosanitaire	20
Sol	22
Viticulture	22
Marché	25
Filière	25
Qualité	28
Statistiques	29
Ecologie et ruralité	30
Agriculture-environnement	30
Développement rural	33
Energie	36
Environnement	37
Vie professionnelle	38
Etranger	38
Economie	39
Organisation de l'Agriculture Biologique	40
Politique agricole	40
Réglementation	42
Recherche et système spécifique	43
Agriculture Biodynamique	43
Agroforesterie	45
BREVES ABIODOC	46
Bulletin d'abonnement	52
Tarifs du service documentaire	52
Bon de commande	53
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	55


BIOPRESSE





Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodoc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Héloïse BUGAUT, Juliette COUVAL, Julie GRENIER,
Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



PRODUCTIONS ANIMALES

ÉLEVAGE

Changement climatique : de l'importance de maintenir la fertilité de ses prairies

VIGIER Vincent / LACHAVANNE Stéphanie

Le changement climatique (gelées printanières, sécheresses à répétition...) a des répercussions négatives sur la productivité des prairies. Cependant, les dégradations observées sur ces dernières sont souvent d'abord la conséquence de mauvaises pratiques, qui ont engendré une perte de fertilité des sols et/ou une spécialisation de la flore capable de résister à ces pratiques. Le changement climatique ne fait qu'exacerber ces dégradations. Pour éviter cette baisse de productivité, il est donc important de veiller à maintenir un bon niveau de fertilité des sols. Ceci permet notamment aux prairies de répondre vite et bien lorsque les conditions climatiques sont poussantes. C'est pourquoi cet article revient sur plusieurs notions liées à la fertilité des sols : la structure du sol, la fertilité biologique, la fertilité en azote, en phosphore, en soufre et en potassium, le pH, la saturation de la CEC (Capacité d'échange cationique), etc. Pour chacun de ces paramètres, l'article explique les impacts qu'ils peuvent avoir sur la fertilité du sol et apporte des conseils pour les améliorer. Il insiste également sur la nécessité d'observer les parcelles pour veiller à leur niveau de fertilité. Pour cela, plusieurs méthodes peuvent être utilisées, telles que l'observation des plantes bio-indicatrices, la réalisation d'un test-bêche ou d'analyses de sol.

https://agriressources.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/Reperes_Tech_Bio_n20_04_2023.pdf

REPÈRES TECH&BIO N ° 20, 01/04/2023, 3 pages (p. 2-4)

réf. 305-004

Capflor : Pour des systèmes pâturants robustes

ROCHE Fabrice

L'outil Capflor, développé par Vladimir Goutiers (Inrae), permet de concevoir des prairies à flore variée, composées de 10 à 20 espèces et variétés différentes, riches en légumineuses et en plantes à tanins. Les données de terrain, provenant notamment de parcelles d'élevages engagés dans des GIEE Capflor, ont permis d'alimenter la base de données sur laquelle repose l'outil afin de l'améliorer. Après dix ans de travail sur cet outil, Inrae le transfère à l'ITAB qui va avoir la responsabilité de le diffuser auprès des éleveurs biologiques. Dans le Limousin, depuis 2019, deux GIEE ont travaillé sur cette thématique. Les GIEE permettent, en effet, de créer des groupes d'échanges horizontaux entre producteurs autour d'une problématique à composante technique, environnementale et sociale. Le travail sur les prairies à flore variée répond à ces trois enjeux, en maximisant l'autonomie alimentaire des élevages, en limitant l'impact environnemental de ces derniers et en apportant de l'intérêt au métier d'éleveur. Plusieurs sujets ont été travaillés : la composition du mélange personnalisée en fonction de multiples facteurs, l'implantation (qui demande de la rigueur et implique de semer en pleine largeur – et non en ligne -), le coût, etc. Par ailleurs, parallèlement au travail réalisé au sein des GIEE, des formations d'initiation et de perfectionnement à l'implantation et à l'exploitation de prairies à flore variée ont été proposées.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio_n_19_web.pdf

PROFILBIO N ° 19, 01/05/2023, 3 pages (p. 3-5)

réf. 305-008



Farmers concerns in relation to organic livestock production

Préoccupations des agriculteurs concernant la production animale biologique (Anglais)

MANUELIAN Carmen / VALLEIX Sophie / DE MARCHI Massimo / ET AL.

Cette étude décrit les perceptions d'éleveurs biologiques européens vis-à-vis de leur production animale, de la commercialisation de leurs produits et de l'utilisation d'intrants autorisés et encadrés par la réglementation bio, mais pouvant être controversés (ex : les antibiotiques, les antiparasitaires, les vitamines de synthèse, la paille conventionnelle pour la litière des animaux). Pour cela, une enquête a été menée dans 13 pays européens. Les réponses de 426 éleveurs bio ont été analysées, dont 46,2 % se situent dans le bassin méditerranéen (MED) et 53,8 % dans le Nord-Ouest de l'Europe (NOE). Au travers de ce questionnaire, il a été demandé aux éleveurs d'indiquer l'importance de plusieurs thématiques pour leur élevage. Ces éleveurs ont identifié « l'alimentation / la nutrition », la « santé animale » et le « bien-être » comme les thématiques les plus importantes. Les éleveurs du NOE ont également indiqué que la « réglementation biologique » était importante, tandis que les éleveurs de ruminants du MED ont souligné l'importance de la « rentabilité » et de la « commercialisation ». Du point de vue de la santé animale, 61 % des participants n'ont pas traité leurs animaux au cours de l'année écoulée. Ceux qui ont traité ont majoritairement utilisé des traitements conventionnels (dans le respect de la réglementation bio), suivis par de la phytothérapie. Ils utilisent peu d'antibiotiques. Dans le MED, les principales sources d'informations sur les traitements alternatifs sont les vétérinaires (> 60 %) et Internet (> 32 %). Dans le NOE, ces informations proviennent majoritairement d'autres agriculteurs pour les éleveurs de ruminants (> 63 %) et de vétérinaires pour les éleveurs de monogastriques (> 77 %). Les éleveurs du NOE commercialisent au travers de plusieurs canaux : vente directe, vente à des coopératives / industries alimentaires, et vente sur les marchés locaux ; tandis que, dans le MED, ils commercialisent plutôt via un seul canal, les industries alimentaires arrivant en premier, principalement pour les éleveurs de ruminants.

<https://doi.org/10.1080/1828051X.2023.2252005>

ITALIAN JOURNAL OF ANIMAL SCIENCE N ° Vol. 22, n ° 1, 02/01/2023, 15 pages (p. 1268-1282)

réf. 305-009

L'observation du troupeau bovin – 3ème édition

LENSINK Joop / LERUSTE Hélène / FERREIRA Vitor H. B.

Comment observer son troupeau ? Quels signes observer ? Quelles décisions prendre ? Grâce à cet ouvrage et aux méthodes proposées, les auteurs donnent aux éleveurs des clés pour : - comprendre le comportement des bovins ; - améliorer leur bien-être ; - garantir le maintien ou l'amélioration des performances techniques et de la qualité de la production. Cette nouvelle version de l'ouvrage inclut de nouveaux chapitres et paragraphes pour mieux intégrer les enjeux des changements climatiques sur le comportement du troupeau, mais aussi pour mieux tenir compte des capacités cognitives des bovins dans la gestion de l'élevage au quotidien. Les apports théoriques sont éclairés par des situations d'élevage permettant de déceler l'ensemble des anomalies les plus courantes (changement de comportement, perturbations métaboliques, boiteries...). Pour chaque cas, le lecteur trouvera des solutions et pourra inventer de nouvelles, grâce à des grilles d'analyse, l'ouvrage représentant un véritable outil d'aide à la décision pour l'éleveur.

2022, 250 p., éd. ÉDITIONS FRANCE AGRICOLE

réf. 305-063



Dossier : Changement climatique : quelles conduites d'élevage demain ?

HERVÉ-QUARTIER Virginie

Ces dernières années ont été marquées par des aléas climatiques de grande ampleur, dont des sécheresses et des canicules, qui ont eu des impacts sur les élevages, notamment les élevages caprins. Hommes et animaux ont été mis à rude épreuve. Il est donc nécessaire d'adapter ses pratiques pour faire face aux pics de chaleurs et au manque d'eau. Bien qu'écrit dans un contexte conventionnel, ce dossier présente des pistes d'adaptation utiles à l'élevage bio. Ces dernières portent sur la reproduction (quelle période est la plus propice à la reproduction dans ce contexte climatique ?), les bâtiments (comment les adapter pour la période estivale) et la transformation laitière (impact des fortes chaleurs sur la transformation des produits laitiers). À la chèvrerie de la Trufière, un élevage de caprins bio, basé en Saône-et-Loire, Sylvain Chopin, Marie-Émilie Robin et Bérénice Claude prennent en compte et adaptent leur système de production à leur environnement. La production laitière de leurs chèvres est saisonnée : le pic de lait est ainsi synchronisé avec le pic d'herbe, de lumière et de ventes. En cas de fortes chaleurs, les chèvres pâturent la nuit et sont en bâtiment le jour. Ces éleveurs ont également un projet d'agrandissement de leur chèvrerie, qu'ils ont adaptée aux fortes chaleurs en matière d'isolation et d'aération. Leur plus grand défi repose sur la production fourragère : être capables de produire et de stocker assez de fourrages pour faire face aux aléas.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 373, 01/11/2022, 6 pages (p. 20-25)
réf. 305-011

Le petit guide illustré du bien-être du bovin : Besoins fondamentaux et comportements

GARCIA Pauline

Afin de travailler dans les meilleures conditions possibles auprès de et avec ses animaux, les éleveurs doivent prendre en considération le bien-être animal. L'éthologie (l'étude du comportement d'une espèce, en milieu naturel comme artificiel) est une discipline très complémentaire à l'élevage, puisqu'elle permet à l'éleveur de comprendre ses animaux pour travailler en sécurité, avec plus de facilité et davantage de plaisir. Il s'agit, pour l'éleveur, d'observer le comportement de ses animaux, de prendre en considération le panel de toutes les activités comportementales de ceux-ci, et ce, dans le but de comprendre les réactions des animaux, et même, parfois, de pouvoir les anticiper. Les bovins ont des besoins fondamentaux indispensables qu'il est impératif de respecter pour leur bien-être et pour limiter l'apparition de pathologies comportementales (tics) et de problèmes de santé, individuels ou collectifs. À savoir également que le bien-être a des répercussions directes sur la relation homme-animal. Un bovin évoluant dans un environnement soigné et adapté sera moins stressé et, donc, plus disposé à créer une relation avec l'homme. Ce guide s'adresse aux éleveurs qui souhaitent en savoir davantage sur l'espèce bovine, ses besoins fondamentaux, sa communication, sa relation avec l'homme et son éducation.

2020, 164 p., éd. ÉDITIONS FRANCE AGRICOLE

réf. 305-064

Tous les systèmes peuvent améliorer leur autonomie protéique

BIGNON Emeline

Grâce à la base de données Res'alim, une analyse de l'autonomie protéique de 11 750 élevages laitiers a pu être menée durant cinq ans. Trois grands leviers caractérisent les élevages les plus autonomes en protéines : la bonne valorisation de l'herbe (plus la part d'herbe augmente dans la ration, plus l'autonomie protéique est forte), suivie de la composition de la ration et de la gestion des concentrés (nature et quantité). Concernant le type de concentré utilisé dans les élevages avec ensilage de maïs, les plus autonomes ont tendance à recourir à des matières premières (ex : céréales ou tourteaux) ou à des concentrés fermiers, plutôt qu'à des aliments du commerce.

REUSSIR LAIT N ° 374, 01/12/2022, 2 pages (p. 46-47)

réf. 305-014



L'égrainage naturel donne des résultats peu prometteurs

DELISLE Cyrielle

Dans le cadre du projet Perpet, 26 fermes de l'Ouest de la France ont participé à une expérimentation, menée par le réseau Civam, sur l'égrainage naturel de prairies temporaires. L'objectif était d'évaluer l'impact de cette pratique sur la flore et sur la pérennité des prairies. Les résultats se sont avérés relativement aléatoires et, globalement, cette pratique favorise le développement des graminées au détriment des légumineuses.

REUSSIR LAIT N ° 373, 01/11/2022, 1 page (p. 58)

réf. 305-081

Verminoses : bien gérer la pâture

WERNE Steffen / AKERT Franziska / WOPFNER Sonja

L'usage de vermifuges en élevage biologique est parfois controversé. Aussi, la mise en œuvre de mesures préventives pour lutter contre les parasitoses en élevage de ruminants est à privilégier. Une bonne gestion de la pâture est l'une d'entre elles. Idéalement, les larves infectieuses ayant une durée de vie au champ limitée, un temps de non-retour du troupeau de 10 semaines, sur une même prairie, serait à respecter, mais cela ne serait pas sans conséquences sur le rendement et la qualité du fourrage. En Suisse, le FiBL et la HAFL se sont interrogés sur le positionnement des larves infectieuses dans les différentes strates d'herbe. Une expérimentation a permis de démontrer que ces larves étaient principalement présentes dans les huit centimètres inférieurs de l'herbe. Ne pas faire pâturer ces huit centimètres, et laisser ainsi une hauteur d'herbe résiduelle plus importante, pourrait être une solution mais, là encore, cela impacte le rendement de la prairie (-60 %). Cet essai, mené en 2022, doit être reconduit.

BIOACTUALITÉS N ° 2/23, 03/03/2023, 2 pages (p. 12-13)

réf. 305-083

Vers une vache idéale pour la pâture

SCHÄRER Ann / WOPFNER Sonja

En Suisse, deux projets menés en parallèle, l'un par trois éleveurs bio de la région de Lucerne (Peter Heller, Andi Nussbaumer et David Bründler) et l'autre par le FiBL et Bio Suisse (projet Taureaux bio d'IA), s'intéressent à la sélection animale pour l'élevage bovin laitier bio. Leur objectif commun est de pouvoir sélectionner des taureaux dont la descendance sera la plus adaptée possible à une conduite au pâturage, voire à la pâture intégrale, tout en n'oubliant pas la bonne santé, la fertilité et la productivité. Si ce n'est pas un critère de sélection dans le projet Taureaux bio d'IA, les trois éleveurs sélectionnent également des animaux sans cornes. Par ailleurs, l'utilisation de taureaux issus de croisements n'est pas un souci pour eux, à l'image de leur taureau phare, Campus P, un Holstein néo-zélandais, alors que le projet Taureaux bio d'IA ne s'intéresse qu'à des taureaux de race pure. Ces projets de sélection pourraient permettre de mieux répondre aux besoins des éleveurs laitiers suisses en agriculture biologique.

BIOACTUALITÉS N ° 2/23, 03/03/2023, 2 pages (p. 14-15)

réf. 305-084



Réussir les luttes naturelles de printemps

MOREL Bérenger

Dans les systèmes ovins allaitants, la lutte en contre-saison permet de produire des agneaux qui seront vendus au printemps, période durant laquelle les agneaux sont bien valorisés. Il faut, toutefois, réussir la lutte naturelle (sans hormones) à contre-saison. Dans une même zone, les taux de fertilité des brebis au printemps sont très variables, d'un élevage à l'autre. Le Ciiro-Institut de l'Élevage a mené une enquête, de 2018 à 2021, afin d'identifier les critères qui peuvent impacter la réussite des luttes naturelles désaisonnées. Cette enquête a porté sur 3 500 brebis de la région Nouvelle-Aquitaine et a étudié sept critères : la race, le stade de développement (agnelle ou brebis), la date de naissance (femelle issue d'une reproduction saisonnée ou désaisonnée), la note d'état corporel, l'effet mâle, la régularité de la mise à la lutte et l'intervalle agnelage-lutte. L'effet race n'est plus à démontrer : les races rustiques sont connues pour être fertiles, aussi bien en saison qu'en contre-saison. Un lien a aussi été observé avec la date de naissance de la brebis : une brebis née à l'automne serait plus fertile en contre-saison qu'une brebis issue d'une reproduction saisonnée. L'intervalle agnelage-lutte joue également : plus cet intervalle est important, plus la fertilité augmente. L'effet bélier et la note d'état corporel impactent aussi la fertilité. Un éleveur doit donc cumuler les bonnes pratiques pour maximiser la fertilité de ses brebis en contre-saison.

REUSSIR PATRE N ° 699, 01/12/2022, 1 page (p. 30)

réf. 305-017

Label Rouge, bio et IGP au Gaec du Caïre

BONNERY Justine

Le Gaec du Caïre est situé à 1 500 mètres d'altitude, dans les Hautes-Alpes. Cet élevage est géré par Florence et Jean-Michel Martin. Ils produisent, depuis de nombreuses années, des agneaux Label Rouge et IGP de Sisteron. Ces derniers ont aussi souhaité passer en bio, en 2019. Les agneaux sont donc tous élevés dans le respect du cahier des charges bio, et l'alimentation (bio) est également conforme aux exigences du Label Rouge. Concernant la commercialisation, les éleveurs jonglent, ainsi, entre la filière bio et la filière Label Rouge, favorisant celle de ces deux filières qui est la plus rémunératrice (l'année passée, ils ont exclusivement vendu en Label Rouge). Ils réalisent aussi un peu de vente directe, via un système de casiers. Florence et Jean-Michel Martin produisent entre 500 et 600 agneaux par an, issus du croisement brebis mérinos d'Arles et bélier Île-de-France. Ils achètent une centaine d'agnelles de renouvellement, chaque année. Leur système de production repose sur quatre périodes d'agnelages : mars-avril, juin, septembre et décembre.

REUSSIR PATRE N ° 701, 01/02/2023, 2 pages (p. 24-25)

réf. 305-018



En quête d'autonomie protéique : Connaître la valeur alimentaire de son méteil

DESMARIS Nicolas

Le projet casdar CARPESO (2020-2023), animé par la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, étudie les méteils pour augmenter l'autonomie protéique des élevages. Les méteils (mélanges de céréales et de protéagineux) atteignent régulièrement des taux de matière azotée compris entre 14 % et 16 %. Un autre avantage du méteil est qu'une bonne partie des semences peut être autoproduite sur la ferme. Il est, toutefois, recommandé de ne pas semer directement la récolte d'un méteil, car les proportions des différentes espèces pourraient ne plus correspondre à celles du mélange semé au départ et parce que des graines peuvent être cassées lors du battage. Il est donc nécessaire de passer par une étape de tri. Les mélanges simples (ex : orge – pois protéagineux) facilitent le triage. Le panel de mélanges étudiés sur les fermes suivies dans le cadre de CARPESO est très varié. La majorité des mélanges sont composés de 3 ou 4 espèces (que ce soit pour le méteil fourrage ou grain). Pour choisir quelles espèces implanter ensemble, une attention particulière doit être portée à la concordance des stades de maturité entre les céréales et les protéagineux. Concernant le semis, il est possible de recourir à des semoirs avec plusieurs trémies (ils permettent de semer en simultané plusieurs espèces à des profondeurs différentes) ou de semer en deux temps.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio_n_19_web.pdf

PROFILBIO N ° 19, 01/05/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 305-022

L'ortie : Et si elle envahissait aussi les râteliers ?

DANIEL Delphine

Plante bien connue de nos campagnes, l'ortie est consommée spontanément par les animaux d'élevage, en particulier les brebis et les chèvres qui apprécient ses graines. Ses intérêts sont multiples : elle est bien fournie en protéines et très riche en fer, calcium, potassium, vitamines C, K et B. Elle présente aussi des vertus médicinales anti-inflammatoire, tonique, reminéralisante, etc., et représente donc un complément intéressant pour les animaux en production ou en convalescence. Elle peut être consommée fraîche, par exemple après avoir été fauchée puis laissée au champ, ou en foin. Son séchage nécessite, cependant, une certaine technicité.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47313>
BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N ° 941, 01/03/2023,
3 pages (p. 4-6)

réf. 305-087

Les conservateurs d'ensilage d'herbe, comment ça marche ?

UIJTTEWAAL A.

Afin de préserver la matière organique (aspect quantitatif) et la valeur alimentaire (aspect qualitatif) de leurs ensilages d'herbe, les éleveurs peuvent utiliser des conservateurs. Ceux-ci sont de deux types : les accélérateurs d'acidification et les retardateurs d'échauffement. Les premiers permettent d'accélérer l'abaissement du pH du fourrage, afin de limiter le développement de bactéries nuisibles. Pour ce faire, des acides organiques (formique, propionique, tous les deux autorisés en bio) ou des bactéries lactiques homofermentaires sont utilisés. Les seconds conservateurs ont des propriétés anti-fongiques qui retardent le développement des levures et des moisissures à l'ouverture du silo, lorsque les conditions anaérobies sont rompues. Les conservateurs les plus fréquemment utilisés dans ce cas sont l'acide propionique et les bactéries lactiques hétérofermentaires.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47314>
BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N ° 941, 01/03/2023,
3 pages (p. 19-21)

réf. 305-091



Se réappropriier les prairies naturelles dans le Pilat

LEMOINE Yasmina

Au cœur du Parc naturel régional du Pilat, plusieurs éleveurs se sont réunis au sein de l'association Pâtur'en Pilat. Créée en 2019, mais issue d'une dynamique plus ancienne (2014), son objet est d'aider les éleveurs à optimiser l'utilisation de ressources fourragères issues de prairies naturelles et de parcours, tout en favorisant la biodiversité, à travers les échanges d'expériences et la mutualisation de moyens. Pour ce faire, les éleveurs sont accompagnés par Caroline Champailler, animatrice du Parc, qui témoigne dans cette interview, aux côtés de Philippe Brun, éleveur membre du collectif. Les éleveurs bénéficient aussi de l'expertise, au travers de formations par exemple, de Scopela et du réseau Pâtur'Ajuste. Les pratiques de pâturage sont diverses - report sur pied, pâturage en sous-bois... - et s'appuient sur le triptyque végétation-troupeau-éleveur.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47319>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 296, 01/03/2023, 4 pages (p. 10-13)

réf. 305-095

Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques

RIBEIRO Esméralda / VALLEIX Sophie /
BUGAUT Héroïse

ABioDoc-VetAgro Sup, le Centre national de ressources documentaires en agriculture biologique, a réalisé une compilation bibliographique afin de repérer plus facilement des documents relatifs au rôle et à la place des arbres (et autres cultures pérennes) dans les systèmes d'élevages biologiques. Cette compilation regroupe ainsi près de 200 références bibliographiques en lien avec l'agroforesterie, les associations arbre-animal et vigne-animal. En plus des systèmes agroforestiers « classiques », elle prend aussi en compte le sylvopastoralisme, les prés vergers, les vignes pâturées et les arbres fourragers. En raison du grand nombre de références sélectionnées, celles-ci ont été classées selon la production (ex : élevage, arboriculture...) ou la thématique (ex : agriculture durable, agriculture et environnement...) qui dépeint le plus le document, mais ces références ont toutes un lien avec l'élevage. La majorité des documents s'inscrivent dans un contexte d'agriculture biologique, mais quelques-uns abordent l'agroforesterie dans les systèmes d'élevage de manière générale (ces documents ont été retenus car ils comportent des informations qui peuvent être utiles aux élevages biologiques). Les références sélectionnées ont été éditées entre janvier 2013 et novembre 2023. Elles ont été extraites de la Biobase, la plus importante base de données documentaire francophone dédiée à l'agriculture biologique. Cette compilation a été réalisée dans le cadre du projet BioRéférences 2022-2024. Ce projet a pour objectif d'acquérir des références sur les élevages biologiques de ruminants du Massif central et sur leurs filières. Il étudie notamment des systèmes et des pratiques remarquables en élevage biologique, dont font partie l'agroforesterie, les associations arbre-animal et vigne-animal.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=6708

2023, 92 p., éd. ABIODOC (Service de VetAgro-Sup) / PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 305-027



Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique

RIBEIRO Esméralda / VALLEIX Sophie /
BUGAUT Héloïse

ABioDoc-VetAgro Sup, le Centre national de ressources documentaires en agriculture biologique, a réalisé une liste bibliographique afin de repérer plus facilement des documents en lien avec la gestion de l'eau dans les élevages biologiques. Cette liste regroupe une cinquantaine de références bibliographiques, qui ont été extraites de la Biobase, la plus importante base de données documentaire francophone dédiée à l'agriculture biologique. Cette sélection de références présente des documents édités entre janvier 2017 et novembre 2023. Ces documents portent sur la consommation, la gestion et les besoins en eau des élevages biologiques. Ils abordent plus particulièrement l'abreuvement des animaux et l'irrigation (pour les cultures fourragères et dans le cadre de systèmes en polyculture-élevage). La plupart des références portent sur des élevages biologiques, mais quelques-unes évoquent la gestion de l'eau en élevage de manière générale (ces références ont été retenues car elles comportent des informations qui peuvent être utiles aux élevages biologiques). Cette liste bibliographique a été réalisée dans le cadre du projet BioRéférences 2022-2024. Ce projet a pour objectif d'acquérir des références sur les élevages biologiques de ruminants du Massif central et sur leurs filières. Il étudie notamment des systèmes et des pratiques remarquables en élevage biologique, dont fait partie la gestion économe et raisonnée de l'eau.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=6711

2023, 28 p., éd. ABIODOC (Service de VetAgro-Sup) / PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 305-026

BioRéférences : Stratégies gagnantes mises en œuvre pour faire face aux aléas climatiques et économiques

CANILLOS Clémence / DELAGE Paul /
GAUTHIER Manon / ET AL.

Le projet BioRéférences 2022-2024 a pour objectif d'acquérir des références sur les élevages biologiques de ruminants du Massif central et sur leurs filières. Au printemps 2023, les membres de ce projet ont proposé à quatre étudiants de la Licence Professionnelle ABCD – Agriculture Biologique, Conseil et Développement (site d'Auvergne) – d'enquêter sur des stratégies « gagnantes » mises en œuvre par des éleveurs biologiques pour faire face à un ou plusieurs aléas (économiques, climatiques, environnementaux et sociaux). Ces étudiants ont ainsi rencontré trois élevages biologiques et un GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental). Ils ont ensuite formalisé les stratégies « gagnantes » sous forme de fiches portraits. David Cohade (EARL du Claveix, dans le Puy-de-Dôme) gère une ferme laitière. Il valorise des zones humides pour renforcer son autonomie fourragère (réponse à des aléas climatiques et économiques) et a installé des panneaux photovoltaïques pour diversifier ses sources de revenus (aléas économiques). Thierry Flandin gère également une exploitation laitière, qui est située à plus de 900 m d'altitude (Gelles, Puy-de-Dôme). Cet éleveur a fait le choix d'implanter des méteils fourragers en altitude pour sécuriser son autonomie fourragère (aléas climatiques et économiques) et a mis en place du piégeage pour limiter le développement des campagnols terrestres (aléa environnemental). Jean-Louis Solinhac (EARL Ginals, en Aveyron) gère une ferme ovine laitière. Il a participé au développement de l'insémination artificielle sur chaleurs naturelles en contre-saison pour répondre à la demande de sa laiterie (contrainte économique). Le GIEE des Jonquilles regroupe, quant à lui, huit élevages bio du Cantal et la ferme du Lycée agricole d'Aurillac. L'objectif de ce GIEE est d'améliorer la résilience des fermes face aux aléas. Pour cela, ce groupe a notamment cherché à récupérer des semences de prairies naturelles pour redensifier les prairies fragilisées (aléas climatiques et économiques), ainsi qu'à améliorer la vision du grand public sur l'élevage paysan (aléa social).

<https://pole-bio-massif-central.org/nos-projets-de-recherche-et-developpement-en-cours/focus-thematiques/>

2023, 4 fiches, éd. ABIODOC (Service de VetAgro-Sup) / PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 305-028



Un atelier ovin au service des apprenants et de la filière en Haute-Loire

GRUBER Véronique

La ferme du Lycée agricole de Brioude-Bonnefont (Haute-Loire) repose sur trois ateliers : bovins lait (60 vaches laitières), volailles de chair (10 000 volailles) et ovins viande (400 brebis). Les brebis sont de race Bizet, une race locale à petit effectif, et sont conduites en agriculture biologique. Le troupeau effectue trois agnelages en deux ans et est divisé en deux lots. Les agneaux sont vendus à la coopérative Copagno. Cet atelier ovin est utilisé sur le plan pédagogique, que ce soit pour des travaux pratiques (du Baccalauréat Professionnel au BTS) ou pour des stages. Il accueille aussi, chaque année, les Ovinpiades départementales des jeunes, et, tous les quatre ans, les épreuves régionales. Cet atelier ovin est aussi un lieu d'expérimentation : il est intégré au projet « Pepita Sécu Fourrage », dans l'objectif de trouver le mélange prairial le plus adapté au site (projet piloté par la Chambre d'agriculture de l'Isère), et au projet « Climagrof 2 », qui cherche à connaître les valeurs agronomiques de litière issue de plaquettes en bergerie et à tester l'affouragement en vert d'essences ligneuses pour les animaux, ainsi que le pâturage de prairies dotées de haies (projet piloté par le Ciiirpo et l'Institut de l'Élevage). L'atelier ovin fait également partie du réseau ovin viande suivi par la Chambre d'agriculture.

REUSSIR PATRE N ° 698, 01/11/2022, 2 pages (p. 28-29)

réf. 305-033

"Avoir des vaches dociles, ça change la vie" ; "Adopter un regard différent sur l'animal"

BIGNON Emeline

Se former au comportement animal et à l'éducation positive : un moyen d'établir des relations de confiance avec son troupeau et ainsi de gagner en qualité de travail et en sécurité. Audrey Thonnet, éleveuse en Haute-Loire, met en œuvre ces principes : « Au départ, cela demande un investissement en temps pour s'approprier la démarche et la mettre en œuvre concrètement [...] mais c'est un tel gain par la suite ! ». Elle travaille à instaurer une relation homme-animal de confiance, en tenant compte du comportement des bovins (ex. : gratter ses vaches avec des brosses, des gants avec picots et, ainsi, répondre à un besoin naturel de l'animal, tout en le familiarisant avec le contact et la manipulation). Cette éleveuse pratique aussi l'enrichissement sensoriel du milieu avec les veaux, après la séparation avec les mères. En mettant des objets divers (cônes de chantier, ballons, bouées...) dans leurs cases, les veaux apprennent à gérer leurs émotions face à l'inconnu, une manière de les rendre moins peureux, une fois adultes. Résultat : des animaux plus dociles, faciles à manipuler (ex. pour la pose d'un licol), d'où un travail plus aisé et avec une plus grande sécurité. Dans le Cantal, Pauline Garcia est éleveuse de bovins viande et comportementaliste animal. Elle propose des formations sur l'éthologie.

REUSSIR LAIT N ° 373, 01/11/2022, 4 pages (p. 48-51)

réf. 305-106

« Je valorise au maximum la rusticité de mes aubrac »

DELISLE Cyrielle

Stéphanie Raveneau est installée à Les-Authieux-sur-Calonne, dans le Calvados, sur un terrain accidenté, avec 85 vaches allaitantes Aubrac et quelques brebis, sur 120 ha, le tout en agriculture biologique. Avec, à la base, une licence d'inséminatrice pour les équins, Stéphanie est passionnée de génétique animale. Double période de vêlages, pâturage tournant dynamique, mécanisation limitée mais bon équipement en bâtiment, vente directe constituent des points-clés pour cet élevage.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 307, 01/10/2022, 3 pages (p. 32-34)

réf. 305-108



Dossier : L'autonomie protéique pour tous

HARDY Damien / CHABANET Johanne

Les élevages de brebis laitières atteignent rarement l'autonomie protéique. Après une présentation du contexte et du programme Cap Protéines, le dossier identifie neuf leviers pour augmenter l'autonomie protéique des élevages ovins (maximiser le pâturage, mieux valoriser les fourrages, alloter, ajuster les quantités aux besoins, rationner les agnelles de renouvellement...). Trois témoignages d'éleveurs conventionnels, qui ont atteint l'autonomie en protéines, sont présentés. Diminution de la production laitière par brebis, pâturage tournant, séchage en grange, soja toasté, enrubannage... sont autant de leviers mobilisés par ces éleveurs.

REUSSIR PATRE N ° 697, 01/10/2022, 10 pages (p. 18-27)

réf. 305-101



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Cultiver des agrumes bio : Choix – Plantation – Soins – Récolte

FALCOU Jean-Noël

Les agrumes sont les fruits les plus cultivés au monde et figurent parmi les espèces d'arbres les plus vendues en jardinerie. Les faire pousser, en bio de surcroît, n'est cependant pas si facile, et peut aboutir à de cuisants échecs. Par ailleurs, contrairement à de nombreuses idées reçues, on peut cultiver des agrumes sous presque tous les climats, et pas seulement sur le pourtour méditerranéen. Cet ouvrage accompagnera jardiniers et professionnels débutants dans toutes les étapes de la culture d'agrumes bio, du choix des variétés à la récolte. Il présente : - les caractéristiques des agrumes à connaître pour bien les soigner ; - leur diversité : des fruits de toutes les formes, de toutes les couleurs, de quelques grammes à plusieurs kilos, résistant au froid jusqu'à -20 °C selon les espèces, capables de pousser dans divers sols, sous presque tous les climats ; - tout ce qu'il faut savoir sur la plantation, l'arrosage, la taille, le travail du sol, les engrais et les amendements à apporter, les maladies et les ravageurs éventuels, la culture sous serre et en pots, la récolte et la conservation.

2023, 192 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 305-062

AUTRES CULTURES

L'heure des thés

LEFRANÇOIS Sandra

Produire du thé en France, c'est possible. Cette activité, qui s'est développée très récemment, concernerait une trentaine de producteurs. Parmi ces derniers, Gaëlle Rousseau, théicultrice et productrice de plants en Normandie, livre ses conseils de culture. Le théier se plaît dans des sols à tendance acide et sous des climats humides et tempérés. Sa culture requiert peu d'entretien (une taille par an, hors période de gel) et c'est une plante peu sensible aux maladies. En revanche, il faudra se méfier des animaux (lièvres, chevreuils) qui voudraient en consommer le feuillage, ainsi que des campagnols qui peuvent s'attaquer aux racines. Il faudra attendre trois ans pour obtenir les premières récoltes, quatre à cinq fois l'an, entre avril et septembre, et cinq ans pour espérer récolter l'équivalent de 50 g de thé sec (300 g de feuilles fraîches) par théier arrivé à maturité. Les procédés de transformation sont également abordés dans cet article.

QUATRE SAISONS (LES) N° 262, 01/09/2023, 3 pages (p. 56-58)
réf. 305-059



GRANDES CULTURES

ILICO : Légumes industrie : Une opportunité agronomique et économique

GUEGUEN Clara

En Bretagne, le projet ILICO a pour objectif d'étudier l'impact de l'introduction des légumes industrie dans les systèmes de grandes cultures. Initié en 2019, il rassemble le réseau GAB-FRAB breton, les producteurs adhérents, des coopératives (Eureden, CLAL St-Yvi et UNILET) et il est financé par FranceAgriMer, le Conseil Régional de Bretagne et les Conseils Départementaux d'Ille-et-Vilaine et du Finistère. Des tests ont été réalisés, entre 2020 et 2022, sur les cultures de petits pois et de haricots verts conduites en agriculture biologique. L'objectif était de déterminer si un désherbage en prélevée devait être réalisé systématiquement ou non. Seize producteurs bio ont ainsi comparé deux modalités dans leurs parcelles : une zone avec un désherbage en prélevée et un témoin (désherbage mécanique classique après la levée). Dans tous les cas, le désherbage mécanique, par son travail de la terre, engendre des levées d'adventices. Il est donc primordial de le réaliser en tenant compte des conditions climatiques (notamment en prélevée) : des conditions séchantes et ensoleillées vont détruire les adventices par dessèchement, tandis que des conditions humides vont favoriser le développement des adventices levées. Le stade des adventices va conditionner l'outil à utiliser : la houe rotative pour les stades filament blanc et cotylédon ; la herse pour le stade 3-4 feuilles. Globalement, le désherbage mécanique en prélevée n'est pas à mettre en place de manière systématique. Il peut s'avérer utile si le semis s'effectue tôt, c'est-à-dire avant le 15 mars (ce qui est plus probable pour les petits pois), et si la météo n'est pas favorable à la mise en place de faux-semis.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47189>
 SYMBIOSE N ° 285, 01/01/2023, 3 pages (p. 24-26)

réf. 305-006

Céréales et oléo-protéagineux en 2022

GUEGUEN Clara

En 2021, la Bretagne comptait environ 1 850 fermes qui cultivaient des céréales bio (labellisées agriculture biologique ou en conversion). 461 d'entre elles étaient spécialisées en grandes cultures (la part de fermes spécialisées augmente). Ces cultures bio représentaient 33 000 ha, dont 7 500 ha en conversion. Comparativement à 2020, le nombre de fermes en grandes cultures en conversion a baissé (- 15 %). Les surfaces cultivées en céréales et en oléagineux étaient en hausse (respectivement + 17 et + 74 %), tandis que les surfaces allouées aux protéagineux étaient en baisse (- 35 %). Au niveau national, pour la campagne 2022, les premières données FranceAgriMer (disponibles à l'automne 2022) semblaient indiquer que les volumes de céréales collectés étaient en hausse comparés à ceux de l'année dernière (+ 15 % pour les volumes de blé et d'orge ; + 255 % pour le maïs ; - 6 % pour le triticale), tout comme les volumes de certains oléoprotéagineux collectés (+ 153 % pour le tournesol et + 213 % pour le soja).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47190>
 SYMBIOSE N ° 285, 01/01/2023, 1 page (p. 27)

réf. 305-007



Grandes cultures biologiques : Les clés de la réussite : Édition 2023

GABORIT Anaïs / MAURINCOMME Jade /
ARINO Jean / ET AL.

Ce guide technique, réalisé par le réseau agriculture biologique des Chambres d'agriculture, s'adresse à tout agriculteur débutant en agriculture biologique ou intéressé par les pratiques issues de ce mode de production, à tout agriculteur en agriculture biologique souhaitant soit approfondir certains principes ou des techniques, soit diversifier ses cultures, et à tout conseiller, technicien ou étudiant. Il comprend 6 fiches thématiques qui traitent des principes agronomiques fondamentaux et des techniques de l'AB : rotation des cultures ; gestion des adventices ; gestion de la fertilité des sols et fertilisation ; travail du sol ; couverts végétaux ; associations de cultures. 23 fiches cultures présentent les itinéraires techniques des principales grandes cultures produites en France : Association triticales/pois fourrager ; Avoine ; Betterave sucrière ; Blé dur ; Blé tendre d'hiver ; Blé tendre de printemps ; Chanvre ; Colza ; Féverole d'hiver et de printemps ; Grand épeautre ; Lentille ; Lupin ; Luzerne ; Maïs ; Millet ; Orge de printemps ; Pois chiche ; Pois protéagineux d'hiver et de printemps ; Sarrasin ; Soja ; Sorgho grain ; Tournesol ; Triticale.

https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/National/Casdar/Guide_GC_Agriculture_biologique_-BD-2023.pdf
2023, 132 p., éd. AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE
réf. 305-065

Dossier : Diversifier : La stratégie gagnante en grandes cultures

RIVRY-FOURNIER Christine / POUPEAU Jean-
Martial / COISNE Marion / ET AL.

La diversification est dans l'ADN de l'agriculture biologique, que ce soit en productions végétales et/ou animales, ou encore à travers des activités complémentaires, comme l'agrotourisme, l'agrivoltaïsme, etc., à l'échelle de la parcelle et/ou de la ferme, sur une campagne et/ou sur une rotation. Ses bénéfices, notamment pour les systèmes de cultures, sont connus : la diversification participe à la régulation des bioagresseurs (maladies, ravageurs et adventices), permettant ainsi de réduire l'usage des produits phytosanitaires (en bio et en conventionnel), fournit des services écosystémiques, et représente un atout indéniable pour la résilience des exploitations, comme en témoigne Jean-Marc Meynard, directeur de recherche émérite à Inrae et président des conseils scientifiques de l'ITAB et des Chambres d'agriculture. Toutefois, certaines cultures de diversification, encore peu développées, souffrent d'un manque de références et de recherche à leur égard, et la question des débouchés est encore problématique pour certaines d'entre elles. Dans ce dossier, plusieurs conseillers et producteurs de grandes cultures bio témoignent, reflétant les nombreuses formes de diversification choisies : - en Île-de-France, la diversification prend le pas sur l'hyperspécialisation ; - en Seine-et-Marne, l'EARL La Belle Épine a fait le choix de la diversification (maraîchage, apiculture et travail à façon) pour améliorer le revenu global de l'entreprise et, ainsi, installer le fils du couple d'exploitants ; - dans le Vaucluse, Guillaume Guieu a fait le choix de la culture de chanvre à CBD ; - en Limousin, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, la filière moutarde biologique est en plein essor, sous l'impulsion du transformateur Delouis qui souhaite la relocaliser.

BIOFIL N ° 148, 01/07/2023, 19 pages (p. 24-43)

réf. 305-086



Dossier spécial : Grandes cultures : Réduire le travail du sol et être autonome en AB : Du mythe à la réalité !

DUPUY Laura / TRICHEUR Alexandre

Soucieux de préserver au maximum le sol, certains agriculteurs se tournent vers l'agriculture de conservation (AC). Pour les agriculteurs bio, on parle alors d'agriculture biologique de conservation (ABC). Ce concept induit une reconception des systèmes agricoles, visant à s'affranchir des outils de travail du sol, particulièrement utilisés en AB pour lutter contre les adventices. En s'appuyant sur de récents projets et études, ce dossier présente différentes pistes permettant de réduire le travail du sol (couverture maximale du sol, choix de variétés couvrantes, mélanges céréales-légumineuses, couverts végétaux, semis sous couvert...), ainsi qu'une pratique spécifique : le semis précoce de céréales à paille. Celui-ci consiste à semer une céréale très tôt, le semis étant préconisé d'août à début septembre en Nouvelle-Aquitaine, dans le but de mieux valoriser l'azote à l'automne et de maximiser la période de couverture du sol.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio_n_19_web.pdf

PROFILBIO N ° 19, 01/05/2023, 6 pages (p. 8-13)

réf. 305-096

HORTICULTURE

Référence horticole : Numéro spécial : Optimisation des ressources en eau – Avril 2023

BEROS Muriel

Ce numéro spécial de Référence horticole propose une compilation bibliographique de références techniques sur l'optimisation des ressources en eau. Les références (articles), accompagnées d'un résumé, sont classées par grands thèmes : capteurs, pilotage de l'irrigation ; besoins et consommation en eau des plantes ; plantes résistantes à la sécheresse ; recyclage de l'eau ; adaptation des systèmes d'irrigation ; récupération et stockage de l'eau de pluie...

<https://www.astredhor.fr/data/info/151715-CR912.pdf>
2023, 27 p., éd. ASTREDHOR

réf. 305-110

JARDINAGE

Panique sur le maïs doux

JULLIEN Jérôme

Cet article indique comment lutter, de manière préventive et curative, contre les principaux ennemis du maïs doux : les pucerons et les chenilles foreuses (chenilles de pyrale et chenilles de sésamie). Un problème, moins fréquent, est aussi abordé : le charbon commun. Un encart apporte des précisions sur la constitution d'une haie temporaire de maïs doux pour protéger les légumes du potager.

QUATRE SAISONS (LES) N ° 262, 01/09/2023, 2 pages (p. 22-23)
réf. 305-054

« Des endives tout l'hiver »

HERMAN Justine

Jean-Marie Dyon, jardinier en Isère, cultive, comme son père et son grand-père avant lui, ses propres endives. Chez lui, la saison des endives commence, fin avril-début mai, avec les semis. Ensuite, il laisse grossir les endives tout l'été, avant de passer, en novembre, à la phase de repiquage des racines et au forçage. Vient finalement le temps de la récolte, un mois environ après le repiquage. Jean-Marie Dyon réalise jusqu'à trois récoltes par saison, avec trois semaines de décalage par rapport à la plantation précédente. Il partage, dans cet article, ses techniques de culture, du semis à la récolte.

QUATRE SAISONS (LES) N ° 262, 01/09/2023, 2 pages (p. 50-51)
réf. 305-058



Noisetier : Le bon copain du jardin

VAN HOUDENHOVE Ingrid

En France, si le noisetier est omniprésent à l'état sauvage, son installation peut intéresser les jardiniers qui souhaitent l'intégrer dans une haie libre, au jardin d'ornement, ou pour obtenir une production conséquente de noisettes. Cependant, avant de planter, il est crucial de se poser plusieurs questions. La première est celle de la qualité du sol, qui doit être suffisamment fertile et riche en matière organique pour une bonne production. Le noisetier est idéalement implanté dans l'aire de compostage, sur un sol profond et frais, à un emplacement ensoleillé. C'est un arbre monoïque, c'est-à-dire avec des fleurs mâles et femelles distinctes, dont les périodes de maturité sont en décalage, ce qui implique que la plante n'est pas autofertile. Il faudra donc s'assurer de la présence d'autres noisetiers aux alentours, à précocité différente, pour qu'il donne des fruits. Comme il pousse en cépée, il faudra gérer les rejets du noisetier, ceux-ci pouvant être marcottés pour produire des plants. Le seul ennemi du noisetier est le balanin des noisettes (un charançon). Un encart fournit des informations sur la mycorhization du noisetier avec des truffes.

QUATRE SAISONS (LES) N° 262, 01/09/2023, 4 pages (p. 60-63)
réf. 305-060

Herbarius : D'hier et d'aujourd'hui

ADRIAENS Aino

Depuis vingt ans, à Planguenoual (22), Florence Goulley exploite un jardin "médiéval" de trois hectares. Le domaine d'Herbarius, ouvert au public, est un jardin où poussent près de 1 000 espèces de plantes médicinales et aromatiques, mais aussi de nombreux légumes et fruitiers originaux. Il se compose de 18 jardins à thèse, cultivés selon les principes de la permaculture. Anciennement enseignante en écologie, Florence Goulley propose aussi d'autres actions autour du partage et de la transmission (cours et ateliers pédagogiques).

QUATRE SAISONS (LES) N° 262, 01/09/2023, 4 pages (p. 68-71)
réf. 305-061

MARAÎCHAGE

Maraîchage bio sur petites surfaces : Tour d'horizon des projets d'acquisition de références technico-économiques

ROBERT Christel

De nombreux porteurs de projets souhaitent s'installer en maraîchage diversifié biologique, sur de petites surfaces, et vendre leur production en circuits courts. Toutefois, peu de références technico-économiques étaient disponibles sur ces systèmes. Plusieurs projets de recherche-développement ont cherché à en acquérir. Cet article présente les principaux résultats de trois d'entre eux : MIPS AURA, MIMaBio et MMBio. Le projet MIPS AURA (maraîchage intensif sur petite surface en Auvergne-Rhône-Alpes) a été mené, de 2019 à 2021, par la SERAIL. L'objectif était d'évaluer et de comparer les performances d'une microferme (moins de 1 ha) avec celles d'un système maraîcher « classique » bio diversifié en vente directe (2 à 5 ha). Les résultats obtenus ont permis de calculer, pour chaque système, un certain nombre d'indicateurs-clés, notamment en matière de temps de travail. Le projet MIMaBio a été coordonné par Bio de PACA, s'est déroulé de 2018 à 2022. Il visait notamment à produire des références socio-technico-économiques locales (en région PACA) et à réaliser des expérimentations paysannes (40 essais réalisés chez des producteurs bio sur diverses thématiques). Plusieurs documents synthétisent les résultats du projet. Le projet MMBio (Micro-fermes Maraîchères Biologiques), conduit par l'ITAB, de 2019 à 2022, avait de nombreux partenaires. Il a permis de : 1 - identifier et étudier un réseau national de microfermes maraîchères bio professionnelles pour acquérir des données sur leurs performances techniques, économiques, agronomiques et sur leur durabilité ; 2 - évaluer ces systèmes de cultures et leurs conduites propres (association et densification de cultures, intensification des rotations, intrants organiques importants) au sein de parcelles expérimentales ; 3 - évaluer et diffuser les parcours socio-économiques et techniques pour les microfermes et leur dynamique de progression ; 4 - produire des méthodes et des outils d'accompagnement des microfermes.

https://agriressources.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/Reperes_Tech_Bio_n20_04_2023.pdf

REPÈRES TECH&BIO N° 20, 01/04/2023, 4 pages (p. 5-8)
réf. 305-005



Implantation d'une culture de légume dans un couvert : Les avancées et limites

MENARD Samuel

Le projet MARCO – MARaîchage sur COuverts végétaux sans herbicides – cherche à développer des techniques innovantes qui s'inscrivent dans le cadre de l'agriculture de conservation, et plus particulièrement le roulage de couverts végétaux (afin de former un mulch en surface) pour ensuite planter une culture de légume avec un travail du sol localisé à la ligne de plantation ou de semis. Cette technique permet de maintenir le sol couvert toute l'année et représente une alternative à l'utilisation de paillage plastique pour contrôler le développement des adventices. Ce projet est porté par le GRAB et repose sur plusieurs partenaires : ACPEL, MAB16 et SERAIL. Les six années d'essais ont montré que la réussite de la technique dépend fortement du couvert. Ce dernier doit être suffisamment dense pour occulter le sol et ne pas se dégrader trop rapidement (il doit rester en place jusqu'à ce que la nouvelle culture occulte le sol). Par ailleurs, ce couvert ne doit pas être coupé au roulage (il doit seulement être couché). Quatre graminées (seigle commun, triticale, blé, avoine) et quatre légumineuses (pois, vesce, féverole, trèfle incarnat) ont été testées en mélange. Cet article apporte les principaux enseignements des différents tests réalisés. Des essais ont également porté sur les légumes implantés dans le couvert roulé. Trois légumes plantés (courge, céleri, poireau) et trois légumes semés (carotte, haricot, courge) ont été testés. Cet article apporte également les enseignements vis-à-vis de l'implantation ou du semis de ces légumes.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio_n_19_web.pdf

PROFILBIO N ° 19, 01/05/2023, 3 pages (p. 14-16)

réf. 305-023

PETITS FRUITS

Bonbon en bouche

VORWERK Caroline

Cet article fournit des conseils pour permettre au jardinier, amateur ou professionnel, d'assurer un bon rendement en culture de fraises. Tout d'abord, il s'agit de diversifier les variétés (précoces, tardives et remontantes) pour étaler la durée de production. Les plants donnant des récoltes abondantes pour une durée de deux ou trois ans, il est important de renouveler, tous les ans, un tiers (ou un groupe variétal) de la fraiseraie. Un encart, consacré aux stolons, explique comment reproduire ses plants de fraisiers. Concernant les maladies, des techniques (paillage, culture sur buttes...) permettent de prévenir l'apparition de maladies cryptogamiques, telles que le botrytis (pourriture grise). Les plants peuvent être regroupés selon leurs dates de récolte, afin de faciliter les soins et la cueillette, même si mélanger les variétés a l'avantage de limiter l'impact de certaines maladies. Concernant les ravageurs de fraises au potager, ils sont nombreux (limaces, escargots, guêpes, merles et la redoutable drosophile asiatique) et leur gestion repose sur une récolte régulière et sur la pose de filets anti-insectes. Le témoignage de Hugo Puech, producteur et transformateur de petits fruits dans le Tarn, apporte des solutions techniques concernant la gestion de la fertilité et de l'humidité du sol.

QUATRE SAISONS (LES) N ° 262, 01/09/2023, 3 pages (p. 42-44)
réf. 305-056

Fraises à la douzaine

RIVOIRE Josselin

Terre Vivante a mis en place, à l'automne 2020, sur son Centre écologique (Isère), des essais sur treize variétés de fraises. Parmi celles-ci, cinq variétés remontantes ont été testées ('Nova Gento', 'Charlotte', 'Cijosée', 'Cirafine' et 'Maestro'), ainsi que huit variétés de printemps pour les non remontantes : deux précoces ('Ciflorette' et 'Gariguette') ; quatre de saison ('Belrubi', 'Rubis des jardins', 'Madame Moutot' et 'Favette') et deux tardives ('Anared' et 'Anablanca'). Cet article rend compte des observations sur ces essais, réalisés en moyenne altitude, et des résultats obtenus (développement du plant, résistance à la sécheresse et au gel, période de production, qualités gustatives du fruit...). Il fournit également des conseils pour gérer les ravageurs (chevreuils, oiseaux, rongeurs...).

QUATRE SAISONS (LES) N ° 262, 01/09/2023, 4 pages (p. 46-49)
réf. 305-057



Framboise : Ils misent sur la transformation

BREMONT Laetitia

Jean-Baptiste Prévost et Véronique Thibout gèrent la SCEA du Framboisier, située au centre du département de l'Eure. Ils cultivent 18 ha de framboisiers de plein champ. Les fruits sont récoltés mécaniquement, surgelés, puis transformés sur place. Ces deux agriculteurs sont en pleine conversion vers l'agriculture biologique.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 420, 01/10/2021, 2 pages (p. 50-51)

réf. 305-032

PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Projet INADOM : Intrants Naturels Agroécologiques pour les Départements d'Outre-Mer - Rapport technique final 2023

ITAB

Le projet INADOM - Intrants Naturels Agroécologiques pour les Départements d'Outre-Mer - (2019-2022) avait pour objectif de construire, avec les départements d'Outre-mer, une agroécologie axée sur la réduction de l'utilisation, des risques et des impacts des produits phytopharmaceutiques, en rendant possible l'utilisation de Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (PNPP) adaptées à ces territoires. Les PNPP sont encadrées par la réglementation européenne : ces substances doivent être reconnues et approuvées par la Commission européenne avant d'être utilisées par les agriculteurs. L'ITAB – Institut technique de l'agriculture et de l'alimentation biologique - contribue à l'expansion de cette nouvelle catégorie de substances en faisant approuver de nouvelles PNPP. Or, les substances actuellement approuvées ne sont pas totalement adaptées aux DOM. Il existe donc un réel besoin d'homologation de substances efficaces et appropriées aux cultures endémiques des DOM. Le projet « INADOM » avait pour but de monter et de soumettre dix nouveaux dossiers d'approbation de substances de base à destination de la Commission européenne, ainsi que de diffuser et de publier, sur le site internet de l'ITAB, des fiches techniques relatives aux substances approuvées, afin de faciliter leur utilisation sur le terrain. Ce compte-rendu technique détaille toutes les étapes réalisées : constitution des dossiers, dépôt des dossiers, travaux réglementaires, valorisation du projet, etc. Ce projet a plus précisément porté sur les substances naturelles suivantes : le goyavier, l'oignon peyi, le basilic « africain », le gingembre, le manioc, l'extrait de Moringa oleifera, la poudre de poivre, l'extrait de Quassia amara, le plantain, le gros thym et le savon noir.

2023, 259 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 305-021



Réduction des intrants : Utiliser les thés de compost oxygénés

TRICOT Thierry

Le thé de compost oxygéné (TCO) est un stimulant pour l'activité microbienne dans les sols ou sur la plante. Comme son nom l'indique, cette solution riche en micro-organismes s'obtient par la macération aérobie d'un compost dans de l'eau. Les micro-organismes (bactéries, champignons, protozoaires, nématodes...) qui le constituent semblent avoir un effet antiparasitaire en colonisant et en occupant l'espace (ce qui empêche le développement des organismes nuisibles). Ces organismes bénéfiques stimuleraient aussi le système immunitaire de la plante. D'un point de vue nutritif, le TCO contient également des minéraux solubles et d'autres molécules organiques (ex : acides humiques). La réalisation d'un TCO nécessite un matériel spécifique et de la rigueur lors des différentes étapes du procédé d'élaboration. Sa fabrication doit débuter 24 à 48 heures avant l'application. Le réservoir utilisé pour sa fabrication doit être étanche, propre, et ne pas avoir contenu de produits chimiques. Une attention particulière doit être portée sur la qualité de l'eau utilisée (elle ne doit pas être chlorée). Le compost peut être soit placé directement dans l'eau (le TCO devra alors être filtré avant d'être employé), soit placé dans un sac possédant des mailles. Les TCO peuvent être appliqués de différentes manières : en traitement de semences (pour lutter contre la fonte des semis), en arrosage ou en irrigation des cultures, ou plus généralement, en pulvérisation foliaire sur les cultures.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio_n_19_web.pdf

PROFILBIO N ° 19, 01/05/2023, 2 pages (p. 17-18)

réf. 305-024

ABAPIC - Accélération du Biocontrôle et des Agroéquipements pour la Protection Intégrée des Cultures

BUARD Fanny / MARCHAND Patrice /
DAVILLERD Yann / ET AL.

Dans le cadre de la transition écologique, la recherche appliquée doit renforcer ses capacités à combiner deux leviers majeurs : le biocontrôle et les agroéquipements innovants. C'est dans ce contexte que le projet ABAPIC s'est édifié autour de l'ACTA, en partenariat avec des instituts techniques agricoles dont l'ITAB, avec pour objectif d'accélérer l'essor et la compétitivité des entreprises de biocontrôle et des agroéquipementiers. Le projet s'organise autour de 4 axes dans lesquels l'ITAB s'est impliqué au travers de la station d'expérimentation Awen Bio à Morlaix Suscinio. Le document fournit les résultats de ces essais qui ont porté sur des laitues sous abri froid et sur des pommes de terre en plein champ. L'objectif était de tester la compatibilité entre différentes substances utilisables en AB (biocontrôle, substances de base, PNPP, etc.). Plusieurs essais ont été menés sur le pathosystème mildiou laitues et pommes de terre.

2022, 34 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 305-074



Index Acta biocontrôle - 2023

PRINGARD Nathalie / GUIOT Lisandra

Le biocontrôle est un ensemble de méthodes de protection des végétaux basées sur la gestion des équilibres biologiques et des mécanismes naturels. Quelles sont les solutions de biocontrôle existantes ? Comment sont-elles utilisées, quels sont les produits de biocontrôle commercialisés et pour quels résultats ? Sont-ils utilisables en AB ? Que dit la réglementation ? L'index biocontrôle propose : - Une définition du biocontrôle, ainsi qu'une description précise des agents qui le composent (macro-organismes, micro-organismes, médiateurs chimiques, substances naturelles) ; - Un point sur la réglementation en vigueur ; - Des fiches d'exemples d'utilisation des solutions de biocontrôle sur le terrain pour illustrer leur contribution dans la protection intégrée des cultures (lutte contre l'otiorhynque du fraisier, la pourriture grise sur vigne, l'oïdium en horticulture, la septoriose sur blé, les insectes piqueurs-suceurs (aleurodes, pucerons) et l'acarier tétranyque sur tomate, les tordeuses de la grappe sur vigne, la septoriose sur blé et le mildiou sur pomme de terre, l'oïdium et le mildiou sur vigne et cultures sous abris, la pyrale du riz) ; - Un répertoire des produits (usages, classification toxicologique, conditions d'emploi...) ; - Une liste de contacts et d'adresses utiles (firmes, instituts techniques agricoles...) ; - Les index généraux de consultation (par culture et par usage, par substance active, par spécialité commerciale). Les produits utilisables en AB sont identifiés.

2023, 524 p., éd. ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES

réf. 305-076

SOL

EcoVitiSol ausculte la biologie des sols

DELBECQUE Xavier

Piloté entre 2018 et 2022 par Inrae, le projet EcoVitiSol s'est penché sur les états biologiques et microbiologiques des sols viticoles, en Alsace et en Bourgogne. Pour ce faire, et afin d'identifier les impacts des pratiques agricoles, des analyses et des enquêtes ont été réalisées chez 150 viticulteurs et vigneronns en agricultures conventionnelle, biologique et biodynamique. Les résultats montrent que les pratiques biodynamiques s'avèrent particulièrement bénéfiques.

REUSSIR VIGNE N ° 303, 01/02/2023, 2 pages (p. 14-15)

réf. 305-088

Laboratoire : Mais où passent les bouses de vache dans un pâturage ?

GOBAT Jean-Michel

Dans cet article, Jean-Michel Gobat, biologiste, raconte comment, par leurs actions combinées et successives, une multitude d'organismes permettent la dégradation et l'incorporation dans le sol des déjections laissées au champ par les bovins. Trois phases majeures - correspondant à huit étapes faisant succéder autant d'escouades d'organismes - permettent ainsi la transformation de ces bouses : l'arrivée rapide des insectes coprophiles, l'ingestion par les coprophages et, enfin, l'intégration finale au sol par les vers de terre.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47316>

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 110, 01/03/2023, 3 pages (p. 46-48)

réf. 305-093

VITICULTURE

Le calcul des coûts de revient, une aide aux décisions commerciales

DE NADAILLAC Clara

Après la reprise du domaine familial de 9 hectares (Domaine du Pastre), à Caromb, dans le Vaucluse, et sa conversion à l'agriculture biologique en 2005, Laurent Rogier a fait largement évoluer ses méthodes de production et de commercialisation. L'ensemble de ces changements a eu des impacts et a amené de nombreuses questions. Afin de trouver des réponses à celles-ci, le viticulteur a réalisé une étude sur ses coûts de revient, en 2017. Il partage son expérience dans cet article.

REUSSIR VIGNE N ° 303, 01/02/2023, 2 pages (p. 44-45)

réf. 305-090



Les roches volcaniques font éruption dans les vignes

DELBECQUE Xavier

Certaines roches volcaniques (basalte, pouzzolane, zéolite...) sont de plus en plus plébiscitées par les viticulteurs. Elles sont utilisées pour restructurer les sols et pour leur pouvoir de rétention. Elles sont, en effet, souvent poreuses et ont, ainsi, tendance à retenir l'eau. Elles sont également chargées en éléments minéraux (magnésium, potasse, fer...). Les roches volcaniques sont épandues seules ou en mélange avec du compost. Paul Jardin, de la société Biovitis, remarque que l'emploi du basalte s'est développé avec la montée en puissance des problèmes de sécheresse. Toutefois, ces roches sont adaptées à des sols argileux (pas aux sols sableux) et elles sont inutiles sur des sols bien structurés. Il est donc nécessaire d'effectuer un diagnostic avant d'amender ses sols avec des roches volcaniques. Le point fort de ces minéraux réside dans leur prix et dans le fait qu'ils reposent sur une filière française. Les recherches sur les effets de ces roches minérales sont plus avancées en Italie. Le projet Zeowine a notamment montré que le mélange zéolite – compost a un effet positif sur le stress hydrique. Il permettrait aussi de protéger les végétaux en déshydratant les pathogènes fongiques.

REUSSIR VIGNE N ° 300, 01/11/2022, 2 pages (p. 18-19)
réf. 305-012

Pontet-Canet fait rimer biodynamie et autonomie

DE NADAILLAC Clara

En Gironde, le château Pontet-Canet, classé grand cru, est passé en biodynamie en 2004. Il recherche ainsi la qualité et l'expression la plus fidèle de son terroir. Il a également pour but d'être 100 % autonome, ce qui passe par différents moyens : compost, tisanes, préparations biodynamiques, traction animale, nourriture pour les chevaux... Un maximum d'intrants sont produits sur place. De nombreux outils sont également autoconstruits sur la propriété et aucun investissement dans du matériel n'est effectué tant que le matériel utilisé donne satisfaction (par exemple, le presseur pneumatique a une bonne trentaine d'années). Le chai se veut également le moins énergivore possible. Il n'est d'ailleurs pas muni de prises électriques. La thermorégulation des cuves s'effectue grâce à la géothermie.

REUSSIR VIGNE N ° 301, 01/12/2022, 2 pages (p. 22-23)
réf. 305-015

Les microorganismes efficaces, nouvel outil pour les vignes

DELBECQUE Xavier

Dans les années 80, l'agronome japonais Teruo Higa a eu l'idée de sélectionner les microorganismes les plus utiles au fonctionnement du sol, pour ensuite les réintroduire dans la vigne, afin d'aider les plantes à se défendre (le principe est, ainsi, d'optimiser la nutrition des vignes pour les rendre plus fortes). Cette combinaison de microorganismes est appelée EM (Effective Microorganismes) et elle est produite en anaérobie. Quelques vignerons français ont adopté les EM dans leurs vignobles, comme Philippe de Meillan, qui gère le château Vrai Caillou (Gironde), un domaine de 85 ha conduit en agriculture biologique. Il effectue un apport au sol à l'automne et une pulvérisation foliaire au printemps. Cette dernière a pour but de laisser les microorganismes efficaces (EM) prendre la place sur les feuilles des vignes et ainsi d'éviter l'installation de pathogènes. Philippe de Meillan utilise des EM depuis cinq ans et a drastiquement réduit ses doses de cuivre.

REUSSIR VIGNE N ° 301, 01/12/2022, 2 pages (p. 28-29)
réf. 305-016

Un pulvérisateur pour la biodynamie

VIMOND Ludovic

François Duboz est responsable d'exploitation au Domaine de la Pinte, en biodynamie, dans le Jura. Il a conçu un pulvérisateur spécifique qui lui permet d'appliquer les préparations biodynamiques : les préparations 500 (sur le sol) et 501 (sur le feuillage). Ces deux modes d'application sont intégrés au pulvérisateur qu'il a autoconstruit.

REUSSIR VIGNE N ° 302, 01/01/2023, 1 page (p. 34)
réf. 305-019



« Privilégier des arbres issus de graines locales »

DE NADAILLAC Clara

Elise Levasseur, cheffe d'exploitation de la pépinière Graines voyageuses, dans la Drôme, recommande d'implanter des essences locales issues de graines sauvages dans les parcelles viticoles. Depuis 2015, la marque collective de l'Office français de la biodiversité « Végétal local » garantit la traçabilité des végétaux locaux et sauvages. Cette marque a été créée suite à un constat : les végétaux implantés dans les haies n'étaient pas d'origine locale (ils provenaient plutôt de l'Est de l'Europe ou d'autres régions) et ils avaient de faibles taux de reprise. Les plants issus de graines locales permettent de conserver une diversité génétique, ce qui favorise la résilience des végétaux, et ils sont plus adaptés à leur environnement que les arbres obtenus par bouturage (clone). Toutefois, faire pousser un arbre issu de graine locale demande un certain savoir-faire : les graines, récoltées entre mi-août et mi-novembre, sont en pleine dormance. Il faut donc réussir à effectuer une levée de dormance pour faire pousser l'arbre. Elise Levasseur travaille avec 80 essences différentes et elles ont toutes des levées de dormance distinctes.

REUSSIR VIGNE N ° 303, 01/02/2023, 1 page (p. 20)

réf. 305-020

Mildiou de la vigne : alternatives au cuivre

PARVEAUD Claude-Eric / JACQUOT Maxime

Le cuivre est une substance utilisée aussi bien en viticulture biologique (dans 97 % des vignobles) que conventionnelle (84 % des vignobles). Il permet de lutter efficacement contre le mildiou de la vigne, avec une certaine facilité d'utilisation et un coût modéré. Toutefois, sa phytotoxicité, l'apparition de résistances ou encore ses effets néfastes sur la faune du sol poussent les acteurs agricoles à chercher des alternatives. La majorité des travaux portent sur des solutions de substitution, qui peuvent être d'origine minérale, animale, microbienne ou végétale (notamment en agriculture biologique), et avec des modes d'actions variés (fongicide, stimulation des défenses naturelles de la plante, hyperparasitisme). Le Grab (groupe de recherche en agriculture biologique) est particulièrement actif sur le sujet. Entre 2007 et 2020, il a évalué 41 substances alternatives à différentes concentrations, avec différents adjuvants, associées ou non à une faible dose de cuivre, soit 64 modalités différentes. Ces essais ont été réalisés dans la vallée de la Drôme, sur le cépage Muscat petits grains. Les résultats les plus marquants, concernant 16 substances, sont présentés dans cet article. Pour les substances alternatives utilisées seules, cinq d'entre elles ont présenté une efficacité significative sur feuille. En revanche, pour les modalités associant une faible dose de cuivre, les produits alternatifs ne permettent pas d'atteindre de meilleurs résultats que le cuivre utilisé seul. Ces travaux de recherche doivent se poursuivre. De plus, la combinaison de leviers phytosanitaires, agronomiques et variétaux semble prometteuse et mérite également d'être approfondie.

PHYTOMA - LA SANTÉ DES VÉGÉTAUX N ° 757, 01/10/2022, 6 pages (p. 37-42)

réf. 305-098



MARCHÉ

FILIÈRE

GMS : Les PGC FLS bio et non bio en juin 2023 ; Bio en GMS : Des difficultés mais des signaux encourageants ; L'activité des magasins bio fin juin 2023 ; Premier semestre 2023, le bilan en réseau bio

FAVRE Juliette / AGENCE GOOD / BIO-LINEAIRES

En France, en grandes et moyennes surfaces, le recul des produits de grande consommation, frais et libre service (PGC FLS) bio se poursuit au premier semestre 2023. Si les ventes en volume continuent à baisser à mi-2023, la remontée des ventes en valeur des produits bio est exclusivement liée à l'inflation. Concernant la consommation, on constate une descente en gamme des ménages français qui, contraints de réduire leurs dépenses, se détournent du bio compte tenu du positionnement prix des produits labellisés. En conséquence, l'offre bio en GMS se contracte et les Français favorisent les marques de distributeurs (MDD), plutôt que les marques généralistes AB. Néanmoins, il existe des signaux positifs : les Français ne remettent pas en cause la nécessité d'une consommation responsable, les tendances de la demande des références bio s'améliorent. En magasins bio aussi, l'inflation continue d'impacter négativement la demande nette de consommation, excepté pour les fruits et légumes bio, mais la situation semblait se stabiliser en milieu d'année 2023.

BIO LINEAIRES N ° 109, 01/09/2023, 7 pages (p. 59-69)

réf. 305-045

La GMS moins chère que les MSB sur les produits frais bio issus du monde animal

OPTI-MIX

Alors que les magasins bio sont moins chers sur plusieurs familles de produits (vrac, fruits et légumes), la GMS, du fait de son offre bio bien orientée sur les marques de distributeurs, est moins chère d'environ 19 % que le réseau bio sur les fromages, sur les viandes de volaille et de bœuf et sur les poissons. Sur ces mêmes familles de produits, l'écart de prix, en GMS, entre les produits bio et conventionnels s'élève, en moyenne, à 27,6 %.

BIO LINEAIRES N ° 109, 01/09/2023, 1 page (p. 71)

réf. 305-046

Dossier : Distribution bio spécialisée, où en est-on ?

LEMAIRE Antoine / DUPONCHEL Laura

Ce dossier dresse un panorama des acteurs de la distribution bio spécialisée, en France et en Belgique, qu'ils soient indépendants, organisés en réseaux, en franchises, en coopératives ou sous forme de groupements d'indépendants. Il met en évidence les évolutions depuis l'édition de 2020 (nombre de points de vente, surfaces, chiffres d'affaires, parts de marché, etc.). Ce panorama inclut, pour la première fois, une présentation des acteurs de la distribution en Restauration Hors Domicile (RHD).

BIO LINEAIRES N ° 109, 01/09/2023, 22 pages (p. 105-149)

réf. 305-051



Agrofün, fer de lance de la chia bio française

BIO-LINEAIRES

Créée en 2005, avec l'objectif de réintroduire des plantes oubliées pouvant être cultivées localement, l'entreprise Agrofün est un membre fondateur de la filière chia bio en France. Depuis 2017, elle fédère l'ensemble des acteurs de filière chia (agriculteurs, coopératives...), du champ au triage, et assure la communication auprès des distributeurs et des consommateurs. Sa marque, Tchial!, propose des graines entières, de l'huile et de la farine de chia française. Ce publi-reportage présente les atouts de cette plante (bienfaits sur la santé, utilisations en cuisine, bénéfices agronomiques et environnementaux...), mais aussi l'éthique de l'entreprise, ainsi que ses actions pour le développement de la filière (sécurisation des volumes par le biais de partenariats avec les producteurs, communication auprès des distributeurs et des consommateurs pour coordonner l'offre et la demande...).

BIO LINEAIRES N ° 109, 01/09/2023, 2 pages (p. 174-175)

réf. 305-052

Pur Aliment, toujours aussi engagé à faire rayonner la bio

BIO-LINEAIRES

Pur Aliment est un grossiste franco-allemand en produits biologiques, qui travaille exclusivement avec des distributeurs spécialisés bio. L'entreprise recense, dans son catalogue, 3 500 références et 150 marques. Fort de ses 60 ans d'expertise, ce fournisseur s'appuie sur une équipe de 13 commerciaux confirmés (7 sur le terrain, 6 au siège) ayant, en moyenne, plus de 10 ans d'ancienneté. Ce publi-reportage présente les différentes nouveautés de l'entreprise : création de la boutique en ligne, mise en place d'un nouvel outil de gestion des relations clients, innovations produits...

BIO LINEAIRES N ° 109, 01/09/2023, 2 pages (p. 176-177)

réf. 305-053

Le Lait de foin se développe

PRUILH Costie

La spécialité traditionnelle garantie (STG) « Lait de foin » peut aider les producteurs laitiers à se démarquer, notamment les éleveurs biologiques et les éleveurs situés en zone de montagne, et à mieux valoriser leur lait. Actuellement, la majorité des éleveurs certifiés se situent en Bretagne, en Normandie et en Pays de la Loire. Les fermes pionnières ont commencé à être certifiées en 2019. Le lait de vaches nourries sans aliment fermenté (ni ensilage, ni enrubannage) présente, en effet, de précieux atouts pour la transformation laitière, que ce soit en matière de qualité organoleptique ou de qualité sanitaire (moins de risques de butyriques et de listéria).

REUSSIR LAIT N ° 374, 01/12/2022, 1 page (p. 14)

réf. 305-013



Sensibilisation du grand public à l'agriculture et l'alimentation bio et locales

GRAND Lison

Ce mémoire a été réalisé, suite à un stage à Bio 63 (association de développement de l'agriculture biologique dans le Puy-de-Dôme), dans le cadre de la Licence professionnelle "Agriculture Biologique Conseil et Développement" (ABCD). Dans un contexte inflationniste, l'association Bio 63 cherche à soutenir ses adhérents en encourageant le développement des circuits courts et la consommation de produits bio et locaux auprès du grand public. L'équipe exprime la volonté de toucher de nouveaux consommateurs, tout en se questionnant sur la pertinence des actions engagées et sur les pistes d'amélioration possibles. Le travail présenté dans ce mémoire s'organise autour de trois objectifs : 1 - Faire un bilan des actions de promotion des produits bio locaux et des actions de sensibilisation à l'agriculture biologique, portées par Bio 63 ; 2 - Poursuivre le travail de construction, avec les adhérents et les administrateurs, d'une stratégie de promotion-sensibilisation ; - Mettre en place des actions en 2023 (accompagnement individuel et collectif des adhérents, appui à l'organisation d'événements « grand public » tels que la Fête du Lait Bio ou l'Étonnant Festin, élaboration d'outils, travail avec de nouveaux partenaires) et évaluer leur pertinence, afin de proposer des pistes pour la campagne 2024. Cette étude confirme l'intérêt de mobiliser un large panel d'acteurs (producteurs bio, médias, structures para-agricoles, éducatives, culturelles ou sociales) et de diversifier les modes de communication. Ces actions entrent dans le cadre du travail, plus global, de structuration de filières territorialisées.

2023, 68 p., éd. VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont / UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

réf. 305-112

Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Septembre 2023

AGENCE BIO

La Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique, publiée par l'Agence BIO, apporte une photographie détaillée et actualisée du marché et des filières biologiques en France, avec également des données à l'échelle mondiale. Cette note, publiée en septembre 2023, traite : 1 - des filières animales (secteur laitier ; secteur des viandes bovines, ovines et porcines ; secteur avicole) ; 2 - des filières végétales (secteur des céréales, oléagineux et protéagineux ; secteur des fruits et légumes ; secteur viticole) ; 3 - de l'évolution du marché bio français ; 4 - des échos du monde. Fin septembre, le Ministère en charge de l'Agriculture a annoncé un nouveau budget pour la promotion des produits bio (5 millions d'euros en plus) et un renforcement du Fonds Avenir Bio (5 millions d'euros supplémentaires). Au terme des 8 premiers mois de 2023, le solde entre les conversions bio et les déconversions est devenu négatif pour la première fois depuis 15 ans. Au premier semestre 2023, la collecte de lait de vache bio a reculé de 3,9 % par rapport au premier semestre 2022, tandis que les ventes de lait bio en GMS ont reculé de 10,3 % en volume, mais ont progressé de 6,4 % en valeur. Les ventes d'œufs bio en GMS ont baissé de 5,8 % en volume et ont progressé de 10,7 % en valeur sur cette période ; à noter que, en GMS, le prix de la boîte de 6 œufs bio a progressé de 23 %. Quant aux ventes de fruits et légumes bio, elles ont reculé de 9,2 % en volume et de 4,3 % en valeur, au deuxième trimestre 2023, par rapport au deuxième trimestre 2022.

2023, 72 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 305-113



PPAM bio : Vers des filières relocalisées, durables et créatrices d'emplois ?

LETTRE FILIÈRES FNAB - PPAM

Le 21 septembre 2022, lors du salon des professionnels de la bio La Terre est Notre Métier, à Retiers (35), une conférence sur les filières PPAM bio françaises, organisée par la FNAB, a permis d'exposer les enjeux de la structuration de filières relocalisées, durables et créatrices d'emploi. Les structures du réseau FNAB sont très sollicitées pour accompagner les porteurs de projets à l'installation en PPAM bio, ainsi que pour appuyer les acteurs de la filière dans leur approvisionnement en plantes bio, françaises et de qualité. La première intervention a porté sur les résultats d'une étude menée, dans le cadre du projet national I3D PPAM, auprès d'opérateurs des filières (courtes et longues) et qui a permis d'identifier, pour les entreprises en régions AuRA et PACA, les leviers et les freins à l'approvisionnement en PPAM bio origine France. La deuxième partie de la conférence a donné lieu à 2 témoignages : un producteur breton en circuits courts et le président de la coopérative Biolopam en Charente-Maritime.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/ppam-bio-vers-des-filières-relocalisées-durables-et-creatrices-demplois/>

LETTRE FILIÈRES FNAB - PPAM N ° 11, 01/07/2023, 5 pages (1-5)

réf. 305-120

QUALITÉ

Bio augmentée et goût : Super papilles, le septième défi

DUPONCHEL Laura

Dans cette interview, Sauveur Fernandez, co-auteur du dossier « Bio augmentée » (Bio Linéaires n ° 107), fait le point sur la légitimité de l'argument goût de la bio. Il fait notamment part de son constat que la communication des instances de la bio ne valorise pas assez les atouts gustatifs des produits bio et propose des solutions pour y remédier.

BIO LINEAIRES N ° 109, 01/09/2023, 1 page (p. 53)

réf. 305-044

TOFoo : Résultats tomates de consommation

TOFOO (TRUE ORGANIC FOOD)

Le projet TOFoo (True Organic Food) vise à mettre au point un procédé, se basant sur des analyses, pour déterminer si un produit est bio ou non. Dans ce cadre, 530 échantillons de tomates de consommation ont été collectés pendant 2 ans sur les différents bassins de production français et analysés. Les résultats montrent que 99 % des échantillons sont bien classés (les produits bio sont bien identifiés par rapport aux produits conventionnels).

2023, 1 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / EUROFINS

réf. 305-071

TOFoo : Résultats lait

TOFOO (TRUE ORGANIC FOOD)

Le projet TOFoo (True Organic Food) vise à mettre au point un procédé, se basant sur des analyses, pour déterminer si un produit est bio ou non. Dans ce cadre, 613 échantillons de lait de vache cru, ainsi que 343 de lait de vache UHT ont été collectés, en 2022, sur les différents bassins de production français. Les résultats sur le lait UHT, obtenus avec des modèles précédemment développés, montrent que 98 % des échantillons sont bien classés (les produits bio sont bien identifiés par rapport aux produits conventionnels). Concernant le lait cru, des difficultés liées à la dégradation des échantillons entre la collecte et les analyses ont empêché de finaliser les modèles permettant de distinguer les échantillons bio et conventionnels.

2023, 1 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / EUROFINS

réf. 305-072



STATISTIQUES

L'agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes – Édition 2023

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
(ORAB-AURA)

Cette fiche présente les chiffres-clés de l'agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes. Réalisée par l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Auvergne-Rhône-Alpes (ORAB-AuRA), cette fiche synthétise les principales données régionales recueillies sur l'ensemble des filières certifiées bio, de la production à la commercialisation. La première partie du document offre un état des lieux et des perspectives de développement de la bio dans cette région (nombre d'exploitations bio, d'hectares engagés, de coopératives certifiées, de transformateurs certifiés, de distributeurs certifiés...). La seconde partie fournit les données relatives aux dynamiques d'installations et de conversions vers l'agriculture biologique en région Aura (évolution du nombre de fermes engagées, type de production principale...). La troisième partie présente les chiffres-clés des filières animales (bovins viande, bovins lait, ovins viande, ovins lait, caprins, porcins, poules pondeuses, poulets de chair, abeilles), les chiffres-clés des filières végétales (surfaces fourragères, grandes cultures, fruits, légumes, viticulture, PPAM), la répartition des distributeurs certifiés bio (grossistes et négociants, magasins spécialisés, GMS...), la répartition des transformateurs certifiés bio (industries agroalimentaires, boulangeries, brasseries, grossistes...), la part des coopératives certifiées AB (par type de production : vin, viande, céréales...).

https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_filiere_-_orab_2023_4_pagesv3_pdf.pdf

2023, 4 p., éd. DRAAF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 305-077



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE- ENVIRONNEMENT

"Un diagnostic oiseau évite les actions contre-productives"

DELBECQUE Xavier

La famille Fabre compte plusieurs domaines viticoles dans l'Aude, domaines convertis à l'agriculture biologique en 1991. Sensible à l'environnement, la famille a souhaité réaliser, en 2020, un diagnostic "oiseau" sur trois de ces domaines, afin d'avoir une meilleure connaissance de la biodiversité présente et d'identifier des actions à mettre en œuvre pour favoriser encore davantage celle-ci. Avec l'appui de l'association Aude Nature, 71 espèces d'oiseaux ont été identifiées. Un nouveau diagnostic permettra de refaire le point, cinq ans après le premier.

REUSSIR VIGNE N ° 303, 01/02/2023, 1 page (p. 22)

réf. 305-089

Les zones humides : quelles réglementations et pratiques ?

SCHRADER Cindy

Les zones humides se caractérisent par une végétation caractéristique et un sol particulier. Elles offrent de multiples services : soutien à l'étiage (régulation de l'eau en période de sécheresse ou d'inondation), stockage du carbone, amélioration de la qualité de l'eau (épuration), réservoirs de biodiversité... Qu'elle soit inventoriée ou non, toute zone humide est soumise à une réglementation spécifique. Des travaux et des aménagements portant atteinte à ces milieux peuvent être autorisés sous certaines conditions. Les travaux d'assèchement, de curage de fossé, de mise en eau, d'imperméabilisation, de busage et de remblai sont soumis à : déclaration si le projet est de 0,1 à moins d'1 ha ; autorisation si le projet est supérieur ou égal à 1 ha. Le drainage est, quant à lui, soumis à déclaration entre 20 et 100 ha, et soumis à autorisation pour des surfaces supérieures ou égales à 100 ha. La Directive nitrates ajoute des mesures restrictives concernant l'aménagement des zones humides : interdiction de tout drainage, remblai, creusement ou de retourner une prairie permanente en zone inondable ; protection des bandes enherbées ; interdiction de l'abreuvement direct dans le cours d'eau... En élevage, ces zones humides présentent de véritables atouts, notamment en fournissant du fourrage, l'été. Pour éviter que certaines espèces végétales moins appétentes ne prennent le dessus (ex : jonc), il est préférable : d'éduquer les jeunes animaux, de pâturer avec un chargement fort sur une courte durée, de combiner pâturage et fauche, de pâturer sur des sols portants et d'éviter l'affouragement pour ne pas créer de refus ou de piétinement.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47209>
ECHO DU CEDAPA (L') N ° 166, 01/05/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 305-002



Le retour du loup en Bretagne

BROSSILLON Simon

Patrick Thomas est un éleveur laitier breton à la retraite, passionné de faune sauvage. Il a observé le loup, durant plusieurs mois, sur un territoire où ce dernier est déclaré officiellement absent. Il a ainsi rejoint l'Observatoire Du Loup (ODL). Selon les pouvoirs publics, en 2022, seul un loup filmé à Berrien était présent sur le territoire. Mi-2023, ils ont concédé la présence de 3-4 loups, alors que les observateurs estiment leur nombre entre 30 et 35. L'État a la charge du suivi du loup, par l'intermédiaire de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Toutefois, selon Patrick Thomas, l'Etat n'assume pas pleinement sa mission pour des motifs budgétaires (l'OFB manque actuellement de moyens et de compétences), au détriment des éleveurs. Les troupeaux situés dans des zones potentiellement à risque devraient être protégés par des chiens et des clôtures adaptées. Pour trouver des solutions, certains syndicats agricoles parlent de tuer les loups (abattages). Selon Patrick Thomas, ce n'est pas la bonne solution, car tuer un loup peut déstructurer la meute, qui peut alors éclater. Dans ce cas, ses membres ont tendance à délaisser les proies sauvages pour chasser plus d'animaux domestiques. Un autre syndicat agricole prône plutôt les moyens de prévention, notamment en intégrant les chiens de protection. Parallèlement, un groupe est en cours de formation au sein de l'ODL afin de former au pistage et aux bons réflexes à adopter vis-à-vis du loup.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47210>
ECHO DU CEDAPA (L) N ° 166, 01/05/2023, 1 page (p. 8)

réf. 305-003

Visualiser des indicateurs agro-climatiques sur CANARI

EBRARD Elsa

Le portail CANARI, lancé en 2022 par Solagro et Makina Corpus, est une application web open source de visualisation d'indicateurs agro-climatiques. Il permet à ses utilisateurs de visualiser les projections de 120 indicateurs, dont 80 spécifiques aux différentes productions agricoles (risque d'échaudage précoce pour le blé, dernier jour de gel printanier...), à court et moyen terme (période 2020-2050) ou à plus long terme (période 2050-2100). Dans un contexte de changement climatique, cet outil apporte des informations clés pour accompagner les agriculteurs et les aider à adapter d'ores et déjà leurs systèmes. Disponible en 2023 pour l'ensemble de la France métropolitaine, l'outil devrait être développé pour toute l'Europe.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47284>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 294, 01/01/2023, 2 pages (p. 24-25)

réf. 305-082

Guide : La gestion quantitative de l'eau en agriculture

CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Dans le contexte d'accélération du changement climatique, la question de la gestion quantitative de l'eau et de sa disponibilité pour l'agriculture est devenue d'autant plus cruciale que, dans toutes les régions de France, des projets très controversés de stockage de l'eau (les « méga-bassines ») ont émergé. La première partie de ce document fait le point sur les cadres réglementaires qui régissent l'usage de l'eau à l'échelle nationale, européenne et internationale. La seconde partie présente les institutions et les organisations qui mettent en œuvre les politiques liées à la gestion de l'eau. Les grands principes et les outils de la gestion de l'eau en France sont présentés dans la troisième partie (SDAGE, contrats de rivière...). La dernière partie de ce document est consacrée à des pistes de réflexion qui visent à s'orienter vers des solutions plus justes et réellement efficaces pour répondre aux enjeux actuels.

https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots_cles/documents/guide%20eau-03-2023_MD.pdf
2023, 76 p., éd. CONFÉDÉRATION PAYSANNE

réf. 305-080



Carabes et Canopée, un futur PSE Haie en Ille-et-Vilaine

DELAUNAY Sandra

En Ille-et-Vilaine, sur le territoire de la Vallée de la Seiche, un collectif d'agriculteurs a travaillé, dans le cadre du projet LabPSE, sur la constitution d'un Paiement pour Services Environnementaux (PSE) autour de la haie. En effet, les haies présentent de nombreux bénéfices environnementaux, notamment sur un territoire où la qualité de l'eau est dégradée comme c'est le cas ici. Accompagnés par Trame, les six agriculteurs impliqués (bio, conventionnels, herbagers, agriculture de conservation) ont élaboré ensemble leur offre de services, mobilisé d'autres acteurs du territoire (collectivités, associations) et créé l'association qui gèrera le dispositif et la collecte de fonds. Ces fonds serviront à financer les contrats de prestation pour services environnementaux avec les agriculteurs qui s'engageront à restaurer le bocage.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47315>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 296, 01/03/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 305-092

Farmland practices are driving bird population decline across Europe

Les pratiques agricoles conduisent au déclin des populations d'oiseaux en Europe (Anglais)

RIGAL Stanislas / DAKOS Vasilis / ALONSO Hany / ET AL.

En Europe, le déclin des populations d'oiseaux est observé depuis plusieurs décennies, sans que les causes en soient clairement identifiées et quantifiées. Dans cette étude, les auteurs se sont penchés sur les impacts de quatre types de pressions anthropiques répandues : l'intensification de l'agriculture, le changement de la couverture forestière, l'urbanisation et le changement de température au cours des dernières décennies. Ils ont pu faire le lien avec l'évolution de populations de 170 espèces d'oiseaux communs, suivies sur plus de 20 000 sites, dans 28 pays européens, et ce, pendant 37 ans. Ainsi, il apparaît que l'intensification de l'agriculture et l'usage accru de pesticides et d'engrais est la première cause du déclin des oiseaux, notamment via la disparition des invertébrés qui composent leur régime alimentaire. Les trois autres types de pression sont plus spécifiques à certaines espèces d'oiseaux. Les auteurs concluent sur la nécessité de changer les pratiques pour préserver les populations d'oiseaux communs européens.

<https://doi.org/10.1073/pnas.2216573120>
PROCEEDINGS OF THE NATIONAL ACADEMY OF SCIENCES (PNAS) N ° Vol. 120, n ° 21, 23/05/2023, 9 pages (p. 1-9)

réf. 305-094



Pesticide effects on soil fauna communities - A meta-analysis

Effets des pesticides sur les communautés de la faune du sol - Une méta-analyse (Anglais)

BEAUMELLE Léa / TISON Léa / EISENHAUER Nico / ET AL.

Les nombreuses espèces invertébrées de la faune du sol représentent une part importante de la biodiversité et jouent des rôles cruciaux dans les écosystèmes. Pourtant, leur survie est mise à mal par les pratiques agricoles (54 études et 294 observations), notamment celles de l'agriculture intensive comme l'utilisation de pesticides. À travers cette méta-analyse, les auteurs ont souhaité quantifier l'impact de l'usage de pesticides sur l'abondance, la biomasse, la richesse et la diversité des communautés naturelles du sol. Les résultats montrent que les pesticides ont globalement diminué l'abondance et la diversité des communautés du sol dans toutes les études, avec des effets plus marqués sur la diversité que sur l'abondance. Les scénarios les plus préjudiciables sont ceux qui impliquent plusieurs substances combinées, des substances à large spectre ou des insecticides, et ce même aux doses d'utilisation recommandées. Les auteurs n'ont trouvé aucune preuve que les effets des pesticides s'atténuent avec le temps, car les études à court terme et à long terme présentent des effets aux dimensions similaires. Ainsi, cette méta-analyse conforte la nécessité de réduire l'usage des pesticides pour maintenir la biodiversité.

<https://doi.org/10.1111/1365-2664.14437>

JOURNAL OF APPLIED ECOLOGY N° Vol. 60, n° 7, 01/07/2023, 15 pages (p. 1239-1253)

réf. 305-097

DÉVELOPPEMENT RURAL

Portrait de ferme : GAEC de l'Autre Chèvre

HATTERLEY Benjamin

Cyril Vorobioff et Anaïs Perez, éleveurs bio de caprins lait avec transformation fromagère à la ferme, se sont installés progressivement, entre 2011 et 2018, en reprenant le GAEC de l'Autre Chèvre, dans la vallée de la Dordogne (46). Ils possèdent, aujourd'hui, 75 chèvres, Alpines et croisées Alpine/Anglo-nubien, ainsi que 15 chevrettes de renouvellement et 3 boucs. Le troupeau est en extérieur, après la traite du matin et jusqu'à celle du soir, de mars à mi-novembre. Pour nourrir les animaux, les éleveurs disposent de 13 ha de prairies (dont 5 ha uniquement en fauche et 8 ha en pâture/fauche) et ils complètent la ration avec l'achat de concentrés et, au besoin, de fourrages. L'ensemble de la production laitière est transformé à la ferme, en une dizaine de fromages différents et en caillé. Les produits sont commercialisés à la ferme, sur les marchés, en GMS, en magasins de producteurs et auprès de restaurateurs. Ce portrait de ferme fournit, notamment, des informations sur la conduite du troupeau : traite, alimentation, devenir des chevreaux, gestion du parasitisme, reproduction, élevage des chevrettes, équipements agricoles, et sur les résultats économiques de l'exploitation.

<https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2022/11/fiche-gaec-de-l-autre-chevre.pdf>

2022, 4 p., éd. INTERBIO OCCITANIE

réf. 305-102

**Portrait de ferme : EARL Ferme de Cévin**

HATTERLEY Benjamin

Sophie Hélin, de la Ferme de Cévin, s'est installée en caprins lait, à Lherm (46), en 2000. Olivier, son mari, l'a rejointe sur l'exploitation, en 2004. La ferme, en bio depuis 2010, repose sur l'élevage caprin (80 chèvres Alpines, Poitevines et croisées ; 20 chevrettes de renouvellement ; 2 boucs vasectomisés et 3 boucs entiers) et sur la transformation laitière, avec un léger complément en bovins lait. L'ensemble de la production laitière est transformé sur place, en fromages, caillés et yaourts, et est commercialisé en circuits courts (marchés, GMS, restauration). Les éleveurs portent une attention particulière au bon maintien de la santé du troupeau : rusticité des mères, limitation de la pression parasitaire par l'alternance du pâturage avec les bovins... Ce portrait de ferme fournit, notamment, des informations sur la conduite du troupeau : traite (en 2020, un lot de 30 chèvres était en lactation longue), alimentation, devenir des chevreaux, gestion du parasitisme, reproduction, élevage des chevrettes, équipements agricoles, et sur les résultats économiques de l'exploitation. Un tableau compare les productions laitières des chèvres en lactation longue ou non.

<https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2022/11/fiche-earl-de-cevin.pdf>

2022, 4 p., éd. INTERBIO OCCITANIE

réf. 305-103

Engagée pour une installation-transmission plus juste

LEDREUX Amandine

Il a fallu 5 ans à Virginie Roussel, maraîchère bio à Guipry-Messac (35), pour finaliser, en 2019, son installation dans l'ancienne ferme familiale. Après cette expérience laborieuse, cette productrice a souhaité partager son expérience pour faciliter l'installation, d'autres porteurs et porteuses de projet. Aujourd'hui référente régionale installation-transmission, Virginie Roussel décrit, dans cet interview, son intégration au sein du réseau GAB-FRAB Bretagne, son rôle de référente et les bénéfices qu'elle retire, sur le plan professionnel et humain, de son engagement pour l'avenir des fermes françaises.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47220>

SYMBIOSE N ° 289, 01/05/2023, 2 pages (p. 16-17)

réf. 305-041

Dossier : Poules, oies, dindons... Diversifier sa basse-cour

ADRIAENS Aino / DENIS Anne

Dans ce dossier consacré aux animaux de la basse-cour, le premier article fait le récit de l'histoire de Georges, un paon lunatique, qui a rejoint, il y a huit ans, la basse-cour du Jardin sauvage, en Suisse, pour vivre en compagnie de poules, de canards, d'un lapin et d'une paonne. Le deuxième article passe en revue les points qui conditionnent la qualité sanitaire et le bien-être d'un élevage bio avec plusieurs sortes de volailles (oies, canards, pintades, dindons, pigeons et poules). Le dernier volet de ce dossier est consacré à la gestion de la fin de vie des volailles (préparation de l'abattage, matériel, législation...).

QUATRE SAISONS (LES) N ° 262, 01/09/2023, 13 pages (p. 29-41)

réf. 305-055

Plat de Résistance : Soigner les cantines pour réparer le monde

PEIRO Germinal / ADDED Serge

Cet ouvrage rend compte d'une expérience de terrain : la transformation de cantines de Dordogne (cantine de Nontron, collèges de Belvès et de Montpon-Ménestrol...), avec pour objectif que les 38 collèges du département soient impliqués. La restauration collective fait une mue révolutionnaire dans ce département. Elle est en train de passer à une cuisine 100 % bio, locale, de saison et faite maison. Raconter les enjeux, les difficultés rencontrées et les succès obtenus est l'objet de cet ouvrage. Réponse locale à des problématiques globales, cette aventure pourrait inspirer d'autres démarches du même type.

2023, 192 p., éd. ÉDITIONS APOGÉE

réf. 305-075



Collectivités locales : Le petit guide du foncier nourricier

BRISSAUD Camille / CLAUDEL Julien /
REVUELTA Inès / ET AL.

Face à l'ampleur des enjeux liés à la protection des ressources, à la relocalisation de l'alimentation, à l'adaptation au changement climatique et aux problématiques d'accès à la terre, les collectivités locales ont un rôle central à jouer pour la transformation des paysages alimentaires français. Ce guide traite des possibilités qui s'offrent aux collectivités locales pour reprendre en main le destin agricole du territoire, dans une optique de relocalisation alimentaire. Les pistes de réflexion et d'actions proposées dans ce guide portent, notamment, sur de nouvelles alliances multi-acteurs autour du foncier (mise à disposition de terres, mise en place de régies agricoles, création de SCIC...). Le projet « Friches rebelles® », une démarche d'expérimentation portée par Un Plus Bio autour des outils juridiques, est également présenté.

<https://www.unplusbio.org/le-petit-guide-du-foncier-nourricier/>
2023, 16 p., éd. ASSOCIATION UN PLUS BIO

réf. 305-079

À la rencontre des jardins de Cize

MELEC Marie

Cet article fait le récit de l'installation de Maxime et Candice, maraîchers biologiques, à Cize, dans l'Ain. Installés, depuis janvier 2022, sur une surface de trois hectares (cédés par la ferme laitière bio voisine), Maxime et Candice ont été accueillis à bras ouverts : la municipalité souhaitait justement installer une activité de maraîchage biologique sur la commune et un réseau d'entraide (voisins et paysans) s'est rapidement activé autour des nouveaux arrivants (aide aux travaux, réparations, gestion des cultures, partage de matériel agricole...). Maxime et Candice ont aussi intégré le « Groupe maraich' », accompagné par l'Addear de l'Ain, où les maraîchers mutualisent semences, astuces et commandes. Après une première année d'activité, ces deux agriculteurs ont plusieurs projets pour développer leur activité de maraîchage sur sol vivant, notamment la création d'une parcelle en agroforesterie ou celle d'un atelier de transformation...

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 395, 01/06/2023, 1 page (p. 18)
réf. 305-119

Lot : "Prendre le parti du collectif agricole"

CASTEL David

Après 10 ans de parcours au sein de plusieurs collectifs agricoles, David Castel, paysan dans le Lot, cerne les principaux points de vigilance de cette forme d'organisation : l'apprentissage du faire-ensemble, long et permanent, reposant sur la connaissance de soi ; la volonté de prendre du recul et de s'améliorer qui doit rester constante ; l'accompagnement du collectif par une structure ou une personne spécialisée ; l'énergie demandée par le collectif ; le juste équilibre à trouver entre liberté individuelle et prise de décision collective... À ce jour, installé sur une ferme Terre de Liens en collectif, il reste convaincu de l'intérêt du collectif pour répondre aux enjeux agricoles d'aujourd'hui : énergie et force du faire-ensemble (grande force transformatrice), flexibilité du travail, plus grande pertinence des décisions mûries à plusieurs, accès au foncier facilité, amélioration de la résilience des fermes face aux aléas climatiques et économiques, notamment par une diversification rendue possible, qui peut être couplée avec une transformation et la vente directe, place centrale redonnée à l'humain dans le fonctionnement économique...

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 389, 01/12/2022, 2 pages
(p. 14-15)

réf. 305-105



ÉNERGIE

Des panneaux photovoltaïques sur sa ferme, quelles installations adaptées ?

BROSSILLON Simon

Avec la hausse du prix de l'électricité et la baisse des coûts d'installation des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments, la production d'énergie solaire photovoltaïque sur les fermes est en vogue. Elle peut répondre à différents objectifs : réduire ses factures d'électricité, être plus autonome, valoriser les toitures tout en diversifiant ses revenus... Pour optimiser la production d'énergie solaire, l'idéal est d'avoir un bâtiment orienté plein Sud, avec une toiture inclinée à 30 %. En autoconsommation, il peut être intéressant d'installer des panneaux sur les pans Est et Ouest : même si la productivité sera diminuée de 10 %, ces orientations permettent un meilleur étalement de la production sur la journée. Le coût d'installation est d'environ 850 à 950 euros par kWc (panneaux et onduleur). Des travaux de renforcement de la charpente, la pose d'un bac en acier ou une distance importante pour atteindre le transformateur (raccordement) peuvent engendrer des coûts supplémentaires et impacter la rentabilité du projet. En cas d'autoconsommation, l'enjeu est d'évaluer précisément sa consommation d'électricité (quantification au cours d'une journée et d'une année) afin de dimensionner au mieux sa centrale. Si le contrat passé permet de vendre le surplus de production, il peut être intéressant de surdimensionner sa centrale afin de produire le nécessaire à sa consommation en hiver et de revendre le surplus en été.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47208>

ECHO DU CEDAPA (L) N ° 166, 01/05/2023, 1 page (p. 5)

réf. 305-001

Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques

RIBEIRO Esméralda / VALLEIX Sophie /
BUGAUT Héroïse

ABioDoc-VetAgro Sup, le Centre national de ressources documentaires en agriculture biologique, a réalisé une compilation bibliographique afin de repérer plus facilement des documents en lien avec la production d'énergie renouvelable au sein des élevages biologiques. Cette compilation regroupe une cinquantaine de références bibliographiques, qui ont été extraites de la Biobase, la plus importante base de données documentaire francophone dédiée à l'agriculture biologique. Les références sélectionnées ont été classées selon le type d'énergie abordé : bois énergie et cultures à fort pouvoir calorifique, méthanisation, photovoltaïque et agrivoltaïsme, pluri-énergies. Ces documents ont été édités entre janvier 2017 et novembre 2023. La majorité d'entre eux portent sur des élevages biologiques, mais quelques références abordent la production d'énergie dans les élevages de manière générale (ces documents ont été retenus car ils comportent des informations qui peuvent être utiles aux élevages biologiques). Cette compilation a été réalisée dans le cadre du projet BioRéférences 2022-2024. Ce projet a pour objectif d'acquérir des références sur les élevages de ruminants biologiques du Massif central et sur leurs filières. Il étudie notamment des systèmes et des pratiques remarquables en élevage biologique, dont fait partie la production d'énergie renouvelable.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=6709

2023, 32 p., éd. ABIODOC (Service de VetAgro-Sup) / PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 305-025



ENVIRONNEMENT

Rapport annuel 2023 du Haut Conseil pour le Climat – Acter l'urgence, engager les moyens

MONDON Sylvain / PERRIER Quentin /
DOLEAC Stéphane / ET AL.

Le changement climatique dû à l'influence humaine a entraîné des impacts graves, en France, en 2022, excédant la capacité de prévention et de gestion de crises actuelle. L'année 2022, emblématique de l'intensification des effets du changement climatique, illustre le besoin d'acter l'urgence et d'engager les moyens nécessaires au rehaussement de l'action pour l'adaptation et la décarbonation en France, en Europe, et à l'international. La baisse des émissions se poursuit en France en 2022, mais à un rythme qui reste insuffisant pour atteindre les objectifs de 2030. Dans ce rapport annuel 2023, le Haut Conseil pour le Climat dresse une analyse des impacts du changement climatique et des limites de la prévention et de la gestion de crise en France, du suivi des émissions de gaz à effet de serre et des politiques associées, des budgets carbone, des leviers pour l'action climatique nationale et internationale, et présente sa nouvelle méthode d'évaluation de l'action publique en France, ainsi que ses recommandations pour améliorer l'action publique en matière de climat. Ce rapport annuel est complété par une version grand public, résumée et présentée de façon pédagogique.

https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2023/06/HCC_RANC_2023-VF.pdf

2023, 200 p., éd. HAUT CONSEIL POUR LE CLIMAT

réf. 305-078



VIE PROFESSIONNELLE

ÉTRANGER

Le marché bio en Allemagne sort de la récession !

SCHAER Burkhard

En Allemagne, la vente de produits bio connaît, pour le deuxième trimestre consécutif, une évolution positive dans la distribution conventionnelle. Cette progression concerne les grandes surfaces, les discounts et les drogueries, qui profitent du fort développement des marques de distributeurs bio. Par ailleurs, des liens forts entre la grande distribution conventionnelle et les associations de producteurs bio (Naturland, Bioland, Demeter...) se sont créés, permettant la distribution de leurs produits aux distributeurs conventionnels. En parallèle, au premier trimestre 2023, la distribution spécialisée bio enregistrait une baisse du chiffre d'affaires de 8 %.

BIO LINEAIRES N ° 109, 01/09/2023, 2 pages (p. 73-75)

réf. 305-047

Belgique, un premier semestre 2023 mitigé

LONGIN Mélanie

Après un rapide exposé de la situation du marché bio en Belgique pour les premiers mois de 2023, cet article présente la fusion de Biodis et Marma, deux fournisseurs de produits bio à destination des magasins spécialisés, et le développement de leurs services (assortiment, livraisons).

BIO LINEAIRES N ° 109, 01/09/2023, 1 page (p. 77)

réf. 305-048

La bio au Danemark : « Organic is not enough »

DENAN Jean-Marc

Champion du monde de la consommation alimentaire bio, le Danemark privilégie, mis à part pour les fruits et légumes bio (46 % sont importés), le bio local. Dans cette interview, Anders Kok, PDG du distributeur multicanal Biogan, présente l'évolution, depuis 2020, des ventes de son entreprise et fait part de ses attentes, au-delà de la qualité bio, vis-à-vis de ses fournisseurs, en particulier français, en termes de maîtrise de l'approvisionnement, de traçabilité et de qualité. En encart, un tableau présente l'évolution 2020-2022 du marché bio danois dans les différents canaux de distribution.

BIO LINEAIRES N ° 109, 01/09/2023, 1 page (p. 79)

réf. 305-049

To Brexit or not Brexit, is it a question?

DENAN Jean-Marc

Cet article fait le point sur le marché bio du Royaume-Uni, depuis sa sortie de l'Union Européenne, en lien avec les spécificités du pays (devise, normes et cadres juridiques) et avec son contexte commercial vis-à-vis de l'offre bio française. Il propose des conseils pour limiter les risques économiques et logistiques de ce marché (santé économique, contrôles et procédures des flux export, droits de douanes...).

BIO LINEAIRES N ° 109, 01/09/2023, 1 page (p. 81)

réf. 305-050



Villa Vanilla, la ferme aux mille saveurs

SEGRETAIN Catherine

Au Costa Rica, suite à une catastrophe météorologique et à la prolifération de maladies qui en a découlé, une ferme familiale productrice de vanille s'est transformée, au fil des années, en s'ouvrant aux principes de la biodynamie. Concrètement, Henry Karczynski, le fondateur de la ferme, a fait évoluer le système, alors en monoculture conventionnelle, vers l'agroforesterie, avec la production d'autres épices et plantes à fleurs, une nouvelle diversité qui a permis de faire revenir la faune présente en forêts tropicales humides (toucans, colibris, singes...). Cet article présente les techniques de culture et de transformation de Jenny et Kris, les enfants et successeurs d'Henry, pour la vanille, le cacao, la cannelle, les poivres (rose, noir et blanc) et le piment de Jamaïque (le "quatre épices").

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47282>
BIODYNAMIS N ° 123, 01/09/2023, 5 pages (p. 21-25)

réf. 305-069

Une aubaine aromatique

LÜTOLD Jeremias / MARÉCHAL GUELLEC Caroline

Au Kosovo, l'agriculture biologique est encore peu répandue. Toutefois, avec l'appui du FiBL et de ses actions sur le transfert de connaissances, de la production à la commercialisation (publication de fiches techniques en albanais, serbe et anglais, organisation d'ateliers et formations...), les filières bio se développent, en particulier pour les plantes aromatiques et médicinales. Cette filière concerne tout particulièrement les femmes, à l'image de la société 99 Lule (99 Fleurs), qui fait travailler, sous une certification commune, une cinquantaine de femmes sur 3200 hectares, répartis dans 12 villages, et dont les produits (tisanes, cosmétiques...) sont vendus au Kosovo. C'est aussi le cas de l'entreprise suisse Erboristi Lendi, qui achète des plantes aromatiques séchées et des fleurs auprès d'une exploitation du Kosovo. Ces partenariats permettent aux productrices kosovares de générer leurs propres revenus et ouvrent de nouvelles perspectives.

BIOACTUALITÉS N ° 2/23, 03/03/2023, 2 pages (p. 16-17)

réf. 305-085

ÉCONOMIE

True cost accounting of organic and conventional food production

Comptabilité analytique réelle de la production alimentaire, biologique et conventionnelle (Anglais)

MICHALKE Amelie / KÖHLER Sandra / GAUGLER Tobias / ET AL.

La production agricole représente une activité polluante pour la planète. De plus, les consommateurs sont incités à demander des produits alimentaires non durables et à des prix inadéquats en raison d'une prise en compte insuffisante des externalités. Or, l'évolution de la demande vers des choix alimentaires plus durables peut conduire à une transition des systèmes agroalimentaires. Dans cette étude allemande, les chercheurs évaluent les dommages environnementaux de la production agricole de manière économique. Les évaluations du cycle de vie ont été ainsi modélisées pour des aliments conventionnels et biologiques, en prenant en compte les rendements, l'utilisation des déjections animales, la consommation d'énergie, d'aliments, de pesticides et d'engrais minéraux, ainsi que le transport. Les impacts environnementaux quantifiés sont ensuite combinés à la comptabilité des coûts réels pour ajuster les prix des denrées alimentaires en fonction de leurs impacts environnementaux. En utilisant ce cadre pour 22 produits agricoles allemands, les chercheurs ont constaté qu'en moyenne, la production végétale génère des externalités d'environ 0,79 € par kg pour les produits conventionnels et d'environ 0,42 € pour les produits biologiques. Le lait et les œufs conventionnels entraînent des coûts supplémentaires d'environ 1,29 € par kg en moyenne, tandis que ces coûts sont approximativement de 1,10 € dans les systèmes biologiques. Les viandes conventionnelles et biologiques génèrent respectivement des externalités de 4,42 € et 4,22 € par kg. L'intérêt des produits biologiques pour l'environnement est confirmé, mais les prix du marché des produits biologiques, après intégration des coûts environnementaux, restent supérieurs aux prix conventionnels. Néanmoins, les externalités négatives ayant un impact sur le bien-être de la société, les auteurs estiment qu'elles devraient être prises en compte dans les approches politiques. Il faut également noter que, dans cette étude, les services écosystémiques ne sont pas pris en compte, ni les dommages à la qualité des écosystèmes.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959652623012921>

JOURNAL OF CLEANER PRODUCTION Volume 408, 01/07/2023, 13 pages (p. 1-13)

réf. 305-107



ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Restauration collective : Un débouché à ne pas négliger

GUENNEUGUES Rozenn

Un partenariat a été formalisé, en Ille-et-Vilaine, entre la structure Manger Bio 35, plateforme de producteurs bio locaux spécialement structurée pour la restauration collective, et le groupement de producteurs bio Agrobio 35, afin de favoriser l'introduction de produits bio en restauration collective dans le département.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47221>
SYMBIOSE N ° 289, 01/05/2023, 1 page (p. 27)

réf. 305-042

Contrôles bio 2022 : La transparence à tout prix

ALBRECHT Sabrina

En collaboration avec Cebio, Bio Linéaires présente, pour la 7ème année consécutive, les chiffres-clés des contrôles bio en France. En 2022, sur les 85 811 opérateurs (producteurs, transformateurs...) enregistrés en agriculture biologique, 138 100 inspections ont été effectuées sur sites. En plus des audits annuels réalisés à 100 %, 33 % des opérateurs ont été contrôlés par sondage et 25 % sans préavis (à noter que la réglementation impose 10 % de contrôles inopinés).

BIO LINEAIRES N ° 109, 01/09/2023, 1 page (p. 51)

réf. 305-043

POLITIQUE AGRICOLE

La gestion quantitative de l'eau en période de changement climatique : Exercices 2016-2022

COUR DES COMPTES

La gestion quantitative de l'eau consiste à garantir que les prélèvements sur la ressource en eau sont compatibles avec le bon état des milieux naturels, des nappes et des cours d'eau. Parce que la question de cette bonne gestion est devenue, dans le contexte du changement climatique, une préoccupation aussi importante que celle de sa qualité, la Cour et les chambres régionales des comptes ont décidé d'y consacrer une enquête. La première partie de ce rapport traite de la disponibilité, des usages et de la consommation de la ressource en eau, des effets du changement climatique sur son cycle (désertification en Europe, stress hydrique, pression sur la qualité de l'eau) et des outils qui permettent d'évaluer l'état de la ressource. La deuxième partie traite de la gouvernance de la politique de l'eau en France (comités de bassin, agences de l'eau et directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et du manque de moyens pour contrôler la gestion de l'eau. Partant du constat que la réduction des prélèvements est la condition du retour à l'équilibre dans les zones en tension et de la restauration du bon état des masses d'eau, la troisième partie propose des solutions à mettre en œuvre, notamment : - la tarification progressive doit être mise en place partout où cela est possible pour inciter les gros consommateurs à modifier leurs comportements ; - le financement public d'infrastructures d'irrigation de terres agricoles doit être conditionné à des engagements de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et à la réduction des quantités d'eau utilisée ; - la planification stratégique et les plans territoriaux de gestion de l'eau devraient comporter des objectifs de réduction des prélèvements.

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2023-10/20230717-gestion-quantitative-de-l-eau.pdf>
2023, 156 p., éd. COUR DES COMPTES

réf. 305-116



L’Affichage Environnemental des Produits Alimentaires : Rapport du Conseil Scientifique

SOLER Louis-Georges / AGGÉRI Franck /
DOURMAD Jean-Yves / ET AL.

En 2021, le Ministère de la Transition Écologique et l’Ademe ont lancé une expérimentation en vue de concevoir et de mettre en place un système d’affichage environnemental des produits alimentaires. Dans ce cadre, un Comité de pilotage interministériel a été constitué. Le Conseil Scientifique (CS) de l’Expérimentation a alors été sollicité. Son rôle était d’identifier des options envisageables, de discuter leurs bases scientifiques, de préciser leurs conditions de mise en œuvre et d’évaluer leurs possibles impacts, en particulier sur les consommateurs. Ce rôle était aussi de préciser les conditions de la transparence des systèmes envisagés. Ce rapport, rédigé à l’issue de l’expérimentation, est constitué de 5 sessions : 1- Un affichage environnemental, pour quoi faire ? (enjeux, leviers d’action...) ; 2- Quelles données, pour quelles modalités d’usages ? (Coûts et fiabilité des données) ; 3- Quelles méthodes pour l’évaluation des impacts environnementaux des produits alimentaires ? (Analyse du cycle de vie (ACV), « Product Environmental Footprint (PEF) » de la CE, toxicité et écotoxicité en ACV, biodiversité...) ; 4- Quels scores environnementaux retenir pour l’affichage environnemental ? (Pondérations pour le PEF et l’ACV, indicateurs additionnels...) ; 5- Quels formats proposer pour l’affichage environnemental ? (Différents formats possibles, résultats d’études conduites sur l’affichage environnemental, etc.). Le Planet-score, créé par l’Itab, est pris en exemple dans plusieurs parties (toxicité et écotoxicité, biodiversité, intégration des enjeux environnementaux).

[https://www.researchgate.net/publication/373092389_L%27Affichage environnemental des produits alimentaires Rapport du conseil scientifique](https://www.researchgate.net/publication/373092389_L%27Affichage%20environnemental%20des%20produits%20alimentaires%20Rapport%20du%20conseil%20scientifique)

2021, 122 p., éd. ADEME - Agence de l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie / MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

réf. 305-109

Rapport de Dominique Potier - Député de Meurthe-et-Moselle : 2013-2023 : Une décennie (presque) perdue, les conditions de la réussite pour 2030

POTIER Dominique

Une commission d’enquête a été mise en place à l’Assemblée nationale, pour « identifier les causes de l’incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs de maîtrise des impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine et environnementale et notamment sur les conditions de l’exercice des missions des autorités publiques en charge de la sécurité sanitaire ». Ce document, qui résume les conclusions de la commission d’enquête, dresse d’abord un état des lieux des connaissances scientifiques sur les problèmes posés par les pesticides. Il aborde ensuite : le régime d’autorisation (en demandant des moyens supplémentaires aux agences), le continuum recherche-développement (qui doit être renforcé), le Plan stratégique national (constat d’un rendez-vous manqué avec le tournant agroécologique de l’agriculture française), le fonctionnement du marché (concurrences déloyales avec des pays aux exigences phytopharmaceutiques moindres, insuffisance de la loi Egalim, poids de la publicité agroalimentaire) et la gouvernance des différents plans Ecophyto. La commission formule 26 recommandations, qui ont pour objectif de remédier aux dysfonctionnements identifiés précédemment. Elle propose, en particulier, de conserver le potentiel de l’agriculture biologique et la dynamique des MAEC, ainsi que de sanctuariser les captages pour l’alimentation en eau potable. Le rapport complet est en ligne, à l’adresse <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/autres-commissions/commissions-enquete/ce-maitrise-impacts-produits-phytosanitaires>.

<https://www.dominiquepotier.com/UserFiles/File/v10.pdf>
2023, 14 p., éd. DOMINIQUE POTIER - PERMANENCE PARLEMENTAIRE

réf. 305-121



RÉGLEMENTATION

Les substances naturelles à usage biostimulant : Statut réglementaire et état des lieux de ces préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP)

/ MARCHAND Patrice

Les intrants alternatifs gagnent en intérêt auprès des différents acteurs du milieu agricole, ce qui a entraîné un besoin d'évolution de la réglementation afin de suivre ces changements de pratiques. Ce document s'intéresse aux Substances naturelles à usage biostimulant (SNUB). En 2021, un cahier des charges « plantes consommables » a été validé, définissant comme incorporable dans une préparation à base de SNUB toute plante ou partie de plante, semence ou algue, utilisée en alimentation humaine ou animale. Toutefois, parmi les SNUB, de nombreuses plantes ne font pas consensus quant à leur utilisation en alimentation humaine ou animale, ce qui place les agriculteurs et les préparateurs dans une situation incertaine et freine l'accroissement de l'utilisation de ces substances. C'est pourquoi les auteurs de ce document ont regroupé les différentes listes officielles de plantes et algues considérées comme alimentaires, afin que les acteurs agricoles puissent potentiellement vérifier la conformité de leurs préparations à la réglementation SNUB en vigueur, sans pour autant avoir de données sur leur potentiel biostimulant, ce qui pourrait être ajouté à l'avenir. La liste de ces plantes et algues alimentaires est disponible en ligne : <https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/olm/2022/01/cagri220049/cagri220049-1-olm.pdf>

<https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/pdf/2022/01/cagri220049.pdf>

CAHIERS AGRICULTURES N ° Volume 31, article n ° 28, 16/11/2022, 5 pages (p. 1-5)

réf. 305-073



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Carnet saisonnier d'un vigneron en biodynamie – 3 : Automne

FERRAN Alain

Alain Ferran pratique la biodynamie depuis 18 ans, au Château Ferran, à Saint-Pierre-de-Bat (33). Il exploite le domaine de 45 ha, composé de 10 ha de bois, de 7 ha de pâtures et de 27 ha de vignes. Il possède un troupeau de 52 brebis Landaises et un petit atelier de plantes médicinales. Dans ce 3ème volet, Alain Ferran détaille les soins biodynamiques qu'il prodigue à la vigne, l'automne, avant les vendanges, pour harmoniser la maturité des fruits et, après la récolte, pour accompagner la mise au repos du vignoble.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47279>
BIODYNAMIS N ° 123, 01/09/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 305-066

La petite enfance des plantes : Visites de pépinières

COZON Stéphane / HAAS Marion

En France, seulement une douzaine de pépiniéristes (producteurs de plants) pratiquent la biodynamie. Rencontre avec trois d'entre eux, pour découvrir les problématiques spécifiques auxquelles ces professionnels sont confrontés, ainsi que leurs pratiques particulières. 1 – À La Feuillade, dans les Cévennes, Denis et Sophie Rauzier pratiquent la biodynamie depuis leur installation en 1993. Ils produisent des plants de fruitiers, de petits fruits et de plantes ornementales, en conteneurs, mais aussi, pour une meilleure résistance au sec et au froid, en racines nues. Avec les soins (détaillés dans l'article) qu'ils prodiguent depuis 30 ans, Denis et Sophie n'ont quasiment pas eu recours au cuivre ou au soufre. 2 – Émilie Barde, installée depuis deux ans à l'Alchimie des plantes, dans le Vaucluse, est passée par la case formation pour se lancer en biodynamie. Elle produit plus de 120 variétés de plants de légumes et de plantes médicinales. Son ambition est, à terme, de produire ses propres semences et ses propres boutures. 3 – Le projet de Lilian Bérillon, pépiniériste viticole, avec son achat récent du domaine de la Motte (Vaucluse), est de retrouver des vignes plus pérennes et des vins qui se gardent. Il n'existe pas, actuellement, de pépinières viticoles biologiques en Europe ; dans le cas de Lilian Bérillon, la contrainte vient des obligations de traitement pour lutter contre la flavescence dorée.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47280>
BIODYNAMIS N ° 123, 01/09/2023, 5 pages (p. 12-16)

réf. 305-067

Cheminer de vigne en vigne

CORNU Soazig

Suite à une semaine d'échanges avec des vignerons et des vigneronnes biodynamiques du pourtour méditerranéen, sur le terrain, à partager expériences, pratiques et questionnements, cet article restitue un florilège d'idées et de pratiques qui viennent répondre aux problématiques rencontrées. Il fournit des pistes de réflexion sur, notamment, les alternatives au soufre pour le traitement des maladies, la gestion de l'enherbement, le matériel, mais aussi sur des pratiques telles que les vendanges de nuit, la création de haies, les complantations, le pâturage des parcelles par les ovins...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47281>
BIODYNAMIS N ° 123, 01/09/2023, 4 pages (p. 17-20)

réf. 305-068



Les pionnier-ères de la biodynamie – 3 : Comment Ehrenfried Pfeiffer a fait rayonner la biodynamie

FLORIN Jean-Michel

C'est après la première guerre mondiale qu'Ehrenfried Pfeiffer, alors âgé de 21 ans, a rencontré Steiner. E. Pfeiffer travaillait alors à la construction du Goetheanum, siège de l'Université libre de science spirituelle fondée par Steiner. Très intéressé par les questions de recherche scientifique, Pfeiffer a participé, aux côtés de Steiner, au tout début de l'agriculture biodynamique, aux premiers essais d'élaboration de la préparation « bouse de corne ». Auteur de deux publications majeures (Fécondité de la terre (1938) et Le visage de la terre (1942)), Pfeiffer a contribué à la promotion de la biodynamie et au développement de la cristallisation sensible, une méthode qui permet de visualiser les forces éthériques (les forces de vie) d'une substance et qui sert à évaluer la qualité d'une préparation. Une autre des contributions de Pfeiffer à la recherche, qui s'acheva prématurément avec son décès en 1961, a été la mise au point de procédés biologiques permettant de composter les ordures ménagères et les déchets verts d'une grande ville, ainsi que les substances organiques d'origine industrielle (abattoirs, production de café, etc.).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47299>
BIODYNAMIS N ° 123, 01/09/2023, 3 pages (p. 35-37)

réf. 305-070

David Berto, biodynamiste dans le Lauragais : "Les meilleurs bénéfiques sont visibles en conditions extrêmes"

CAMAZON Stéphanie

David Berto, en polyculture-élevage dans le Lauragais, et plus précisément en Haute-Garonne, témoigne de ses pratiques en agriculture biodynamique et du parcours de son exploitation, en bio depuis 20 ans, puis en biodynamie depuis 10 ans. Il réalise des préparations de deux types : l'un à base de plantes médicinales pour aider à l'évolution des fumiers et l'autre à base de préparations dynamisées pour faciliter la croissance végétative ou encore la fructification. Le fonctionnement de ces préparations s'apparente à l'homéopathie : les principes actifs dynamisés aident la plante à se développer. L'agriculteur respecte, s'il le peut, les calendriers lunaires et planétaires, mais c'est la météo et les conditions agronomiques qui priment. Si l'agriculteur note peu de changements dans ses pratiques, il perçoit des résultats significatifs, en particulier dans les conditions extrêmes : bonne tenue des blés malgré la sécheresse en 2022, repousse des prairies rapide dès les premières pluies, pâture plus nourrissante.... L'action de la biodynamie est aussi visible sur la structure de ses sols et sur le travail de la pâte et la réaction du levain chez les boulangers.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47365>
BIOFIL N ° 149, 01/09/2023, 4 pages (p. 38-42)

réf. 305-104



AGROFORESTERIE

AGROMIX - AGROforestry and MIXed farming systems (EURAF 2020)

AGROMIX - AGROforesterie et systèmes agricoles MIXtes (EURAF 2020) (Anglais)

BURBI Sara / SCHMUTZ Ulrich / DEHNEN-SCHMUTZ Katharina / ET AL.

Le projet européen H2020 AGROMIX vise à mener des recherches participatives pour favoriser une agriculture plus résiliente et qui améliore l'utilisation des terres. Il se concentre, pour cela, sur l'étude de solutions agroécologiques au niveau des exploitations agricoles (agroforesterie et systèmes de production mixtes) et des chaînes de valeurs associées. AGROMIX s'appuie sur un réseau de 83 sites en agroforesterie ou en systèmes de production mixtes, ainsi que sur des filières (réseaux de chaînes de valeurs), afin de concevoir, de modéliser, de tester et d'améliorer ces systèmes. Douze projets pilotes vont être co-conçus et mis en place à travers l'Europe. Six sites d'essais vont aussi permettre d'effectuer des essais de long terme sur des systèmes de production mixtes. Les fermes biologiques sont le plus souvent en système mixte et l'agroforesterie est fréquente au sein de ces fermes. Cette présentation d'AGROMIX a été réalisée dans le cadre de la 5ème conférence européenne sur l'agroforesterie (5th European agroforestry conference), qui s'est tenue du 17 au 19 mai 2021, en Italie.

https://pure.coventry.ac.uk/ws/portalfiles/portal/54309987/EURAF_2021_Book_of_Abstracts_Agroforestry_for_the_transition_towards_sustainability_and_bioeconomy.pdf
2021, p. 103-104 (2) et p. 315-316 (2), éd. EURAF (European Agroforestry Federation)

réf. 305-010



BRÈVES

Vidéo pédagogique sur les nouveaux OGM

La Cour Européenne de Justice a rappelé, en 2018, que les NTG (nouvelles techniques génomiques), souvent appelées les nouveaux OGM, sont bien des OGM. Mais certains souhaiteraient qu'ils ne relèvent plus de cette catégorie pour échapper aux exigences réglementaires sur les OGM (analyse de risques, traçabilité et étiquetage obligatoires). La réglementation sur les nouveaux OGM est ainsi actuellement en débat dans l'Union Européenne. Pour comprendre les enjeux et les risques liés à une possible dérèglementation de ces organismes, une vidéo pédagogique, intitulée « NGT : Les nouveaux OGM », de 6'15, a été tournée par Ami des Lobbies et Pollinis en 2023.

Lien pour visionner la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=bVaYBaiVmDM>

Source(s) : IFOAM France, janvier 2024

Nouveaux OGM : L'ANSES pointe des insuffisances scientifiques dans la proposition de la Commission Européenne

Depuis l'encadrement européen des OGM en 2001, de nouvelles techniques de modification génétique des plantes sont apparues, dites nouvelles techniques génomiques (NTG). Pour éclairer les discussions sur l'évolution du cadre réglementaire, l'Anses s'est autosaisie, afin d'analyser les critères définissant les plantes NTG de catégorie 1, considérées comme équivalentes aux plantes conventionnelles, critères qui ont été proposés par la Commission Européenne. Dans son Avis, l'Agence appelle à clarifier plusieurs définitions ou mécanismes de classement et le champ d'application des techniques visées. Elle pointe aussi certaines limites scientifiques et sanitaires dans la construction des critères.

L'Anses observe notamment que ces techniques peuvent conduire à des modifications des fonctions biologiques des plantes qui ne sont pas prises en compte dans la proposition de catégorie 1 de la Commission, et dont on ne peut pas écarter qu'elles puissent induire des risques pour la santé et l'environnement.

Lien vers l'Avis de l'ANSES : <https://eur-staphilococi.anses.fr/fr/system/files/BIOT2023AUTO0189.pdf>

**Source(s) : <https://www.anses.fr>,
21 décembre 2023**



Nouveaux OGM : La commission de l'environnement valide la proposition de la Commission européenne

Le 24 janvier, la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire a adopté sa position sur la proposition de la Commission relative aux nouvelles techniques génomiques (NTG).

Les députés sont d'accord avec la proposition de mettre en place deux catégories différentes et deux ensembles de règles pour les végétaux NTG. Ceux qui sont considérés comme équivalents aux végétaux conventionnels (végétaux NTG 1) seront exemptés des exigences de la législation sur les OGM, tandis que la législation adaptera le cadre des OGM aux végétaux NTG 2.

Les députés conviennent également que tous les végétaux NTG devraient rester interdits dans la production biologique, car leur compatibilité nécessite un examen plus approfondi.

Pour les végétaux NTG 1, les députés souhaitent que les semences de plantes produites à partir de NTG soient étiquetées en conséquence et qu'une liste publique en ligne de tous les végétaux NTG 1 soit mise en place. L'étiquetage obligatoire au niveau des consommateurs pour les végétaux NTG 1 ne semble actuellement pas prévu.

Les députés ont amendé la proposition en vue d'interdire totalement les brevets sur tous les végétaux NTG, le matériel végétal, les parties de celui-ci, les informations génétiques et les caractéristiques de processus qu'ils contiennent, afin d'éviter les incertitudes juridiques, l'augmentation des coûts et de nouvelles dépendances pour les agriculteurs et les éleveurs.

Lien : <https://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20240122IPR17027/new-genomic-techniques-meps-want-to-ban-all-patents-for-ngt-plants>

Source(s) : Communiqué de presse du Parlement européen en France, 24 janvier 2024

IFOAM Organics Europe demande le report du vote en plénière sur les nouveaux OGM

Le 24 janvier, la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (commission ENVI) a voté sur la proposition législative relative aux "nouvelles techniques génomiques" (NGT), mais de nombreuses questions restent en suspens.

Pour IFOAM Organics Europe (IFOAM OE), ce processus législatif précipité visant à déréglementer les NGT va à l'encontre des intérêts des sélectionneurs, des agriculteurs et des citoyens européens. Ce vote par les députés de la commission de l'environnement laisse en suspens trop de questions sur les risques, les brevets et le droit des agriculteurs et des consommateurs à éviter les NGT. IFOAM OE estime que, au lieu de se précipiter vers un vote en plénière, les députés devraient débattre de la manière de protéger les agriculteurs, les consommateurs et l'environnement des risques associés aux NGT.

C'est pourquoi IFOAM Organics Europe demande instamment un report du vote en plénière, qui est actuellement prévu pour le début du mois de février. Un délai supplémentaire serait essentiel pour favoriser des discussions dépolitisées et multipartites qui répondent de manière adéquate aux préoccupations liées à la biosécurité, aux brevets et à l'établissement d'un cadre solide soutenant la liberté de choix des producteurs et des consommateurs.

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/ifoam-organics-europe-calls-on-meps-to-postpone-plenary-vote-on-ngts-as-envi-committee-vote-leaves-many-issues-unsolved/>

Source(s) : Communiqué de presse IFOAM OE, 24 janvier 2024



IFOAM OE s'inquiète de la mise en péril du modèle européen en matière de sélection

Suite au vote de la Commission ENVI sur les nouveaux OGM, IFOAM Organics Europe constate que les droits de propriété intellectuelle attachés aux NGT s'étendent au matériel génétique et aux caractères qui peuvent également être obtenus par la sélection conventionnelle, et qu'ils mettent en péril le modèle européen d'innovation en matière de sélection, basé sur la circulation des ressources génétiques entre des centaines de PME. Prétendre régler la question des brevets par un amendement et un rapport est un vœu pieux, mais loin de la réalité.

La seule chose qui protège actuellement les agriculteurs et les sélectionneurs des menaces juridiques des multinationales qui abusent du système des brevets pour revendiquer la propriété de la sélection conventionnelle est le système de traçabilité et d'étiquetage qui s'applique à tous les OGM, y compris les NGT. La protection de la liberté des sélectionneurs et des agriculteurs de choisir leurs propres semences est une question de souveraineté européenne qui devrait être abordée avant toute déréglementation du génie génétique.

IFOAM Organics Europe se félicite qu'une majorité d'eurodéputés de tous les groupes politiques aient voté pour maintenir l'interdiction des NGT dans la production biologique, mais des dispositions de traçabilité et des mesures de coexistence allant au-delà de la transparence minimale sur les NGT dans les lots de semences proposée par la Commission européenne sont toujours nécessaires. Il est significatif que les députés aient rejeté les amendements sur la "libre circulation des NGT", car cela montre qu'il est possible et nécessaire de disposer d'une base juridique claire permettant aux États membres de prendre des mesures de coexistence pour protéger l'intégrité de la production biologique et conventionnelle sans OGM.

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/ifoam-organics-europe-calls-on-meps-to-postpone-plenary-vote-on-ngts-as-envi-committee-vote-leaves-many-issues-unsolved/>

Source(s) : Communiqué de presse IFOAM OE, 24 janvier 2024

Colère chez les agriculteurs bio

La colère agricole est aussi présente chez les agriculteurs bio, qui connaissent les mêmes inquiétudes sur le revenu et le partage de la valeur que leurs collègues conventionnels. Et pour cause, les démarches de qualité sont parmi les plus impactées par l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat. Depuis deux ans les consommateurs se détournent des produits qui promettent la transition environnementale, dont la bio fait partie. De même, la nouvelle PAC a in fine abouti à une baisse de plus de 50% de la rémunération environnementale des agriculteurs bio. Que ce soit par manque d'argent ou par manque de compréhension, le modèle de transition agricole souhaité par la société n'est pas financé. Les agriculteurs étant des chefs d'entreprise comme les autres, ils ne peuvent pas porter sur leurs épaules la transition agro-écologique.

Or, alors que les acteurs des filières biologiques ont chiffré les pertes à 550 millions d'euros depuis deux ans, le premier ministre Gabriel Attal a annoncé, le 26 janvier, avoir l'intention de « remettre 50 millions d'euros sur la filière bio ». Pour les 60 000 fermes biologiques françaises, cela correspond à une aide de 833 euros par ferme biologique, ce qui est largement insuffisant pour la FNAB.

La FNAB réitère ses demandes, qui sont :

- Un plan de soutien à la Bio à hauteur de 300 M€,
- L'affichage d'une vraie volonté de soutenir ces modèles dans la durée avec une PAC ambitieuse sur la bio,
- Un suivi dédié de l'évolution du revenu des agriculteurs engagés dans des démarches de qualité.

Lien vers le communiqué de presse du 26 janvier : <https://www.fnab.org/la-societe-ne-peut-demander-aux-agriculteurs-de-financer-la-transition/>

Lien vers le communiqué du 27 janvier : <https://www.fnab.org/833-e-par-ferme-monsieur-le-premier-ministre-la-bio-ne-vous-dit-pas-merci/>

Source(s) : Communiqués de presse de la FNAB, 26 et 27 janvier 2024



Recueil d'expériences sur les PNPP

Le recueil d'expériences sur les Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (REPNNP) est un espace mutualisé qui permet à toutes les personnes qui souhaitent utiliser les PNPP de trouver des expériences pratiques sur des fermes ou des résultats d'expérimentations scientifiques. Ce recueil contient deux types de recensement :

- Un recueil de savoirs paysans, alimenté par un travail d'interviews de paysans et de paysannes qui utilisent les PNPP sur leur ferme et qui acceptent de partager leur pratique, leur expérience et leur savoir ;
- Un recueil d'expérimentations et de recherches scientifiques sur les PNPP.

Par l'accès à des témoignages, des expériences, des données scientifiques et expérimentales, ce recueil a pour objectif de favoriser l'échange, le partage et la diffusion des pratiques.

Cet outil est pensé en priorité pour les paysans et les paysannes.

Lien : <http://www.repnpp.org/>

Source(s) : <http://www.repnpp.org/>, janvier 2024

2023 : Année la plus chaude jamais enregistrée

Hausse des températures sur terre et en mer, disparition de la glace dans les pôles... L'année 2023 a été marquée par de sombres records, alerte, le 9 janvier, le programme Copernicus, organe du programme spatial de l'Union Européenne.

L'année 2023 frôle dangereusement la limite de réchauffement fixée par l'Accord de Paris de +1,5°C par rapport au niveau préindustriel (1850-1900), avec une hausse observée de 1,48°C. Les scientifiques estiment qu'au-delà d'1,5°C, les dommages causés par le réchauffement global menacent frontalement les écosystèmes et donc l'économie, l'agriculture...

Lien : <https://www.environnement-magazine.fr/politiques/article/2024/01/09/147226/2023-annee-plus-chaude-jamais-enregistree-proche-seuil-des>

Source(s) : <https://www.environnement-magazine.fr>, 9 janvier 2024

Appel à candidatures Natexbio Challenge 2024

Natexbio Challenge est né de la volonté de la Fédération Natexbio (fédération des transformateurs et distributeurs bio regroupant les 3 syndicats professionnels Synadiet, Synadis Bio et Synabio) et de ses partenaires Cosmebio et Sud Vin Bio d'encourager et de soutenir les initiatives entrepreneuriales dans le domaine de la bio. D'autres partenaires ont rejoint l'initiative, dont les 7 interprofessions bio françaises. Natexbio Challenge est l'accélérateur dédié aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises en phase de développement dans le secteur de la bio (production, transformation ou distribution bio). Les candidats retenus recevront un accompagnement et une amélioration de leur visibilité.

L'édition 2024 du Natexbio Challenge est lancée. Les dossiers sont à déposer avant le 15 avril 2024.

Lien : <https://natexbiochallenge.com/>

Source(s) : <https://www.biolineaires.com/>, janvier 2024

Tri des déchets organiques, une opportunité pour l'agriculture biologique

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de proposer aux ménages une solution pour trier leurs déchets organiques. Aujourd'hui, en France, l'essentiel de ces déchets organiques est enfoui ou incinéré alors qu'ils pourraient contribuer à enrichir les sols agricoles, en particulier en agriculture biologique. Selon une étude commandée par le ministère de l'Agriculture, les déchets organiques des ménages représentent un potentiel de 1,8 million de tonnes de compost par an. Cette ressource est d'autant plus précieuse que les fertilisants organiques se raréfient, sous l'effet d'une baisse du nombre d'élevages en France (-30% en 10 ans selon le recensement agricole de 2020).

De nombreuses métropoles, comme le Grand Lyon, et des syndicats ruraux, comme le SMICTOM Pays de Vilaine, ont déjà mis en place des filières à grande échelle afin de fournir le secteur agricole en compost. C'est pourquoi la FNAB et les groupements bio de Nouvelle-Aquitaine, des Hauts-de-France, de Rhône et Loire, des Pyrénées-Orientales et d'Eure-et-Loir ont décidé, avec le soutien de l'Ademe et du CGDD, de décliner ces initiatives pour le secteur agricole bio. Depuis 2023, un accompagnement s'est mis en place sur cinq territoires pour construire, à horizon 2025, des filières de compostage de déchets organiques à des fins d'utilisation sur les terres bio.

Lien : <https://www.fnab.org/tri-des-dechets-organiques-une-opportunite-pour-lagriculture-biologique/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 12 janvier 2024



Replay du séminaire final RéVABio

Le Casdar RéVABio est un projet de recherche et de développement qui s'est déroulé entre 2020 et 2023. Son objectif : améliorer le taux de commercialisation d'agneaux sous label AB en contribuant à une meilleure correspondance entre l'offre et la demande. Le replay du séminaire final du projet, qui s'est tenu le 6 juin 2023, est désormais disponible sur le site de l'Idéle.

Lien vers les vidéos du replay: <http://tinyurl.com/3krtzkpd>

**Source(s) : <https://www.interbev.fr>,
14 décembre 2023**

Interdiction européenne du S-métolachlore officialisée et prévue pour avril 2024

Le règlement d'exécution officialisant le non-renouvellement de l'approbation du S-métolachlore est paru au Journal Officiel de l'Union Européenne le 3 janvier. Les États ont jusqu'au 23 avril 2024 pour retirer les autorisations des produits phytopharmaceutiques contenant du S-métolachlore. Un délai de grâce peut toutefois être accordé jusqu'au 23 juillet 2024.

Pour rappel, le S-métolachlore est un herbicide très utilisé en France, principalement sur des cultures de maïs. Il est responsable d'une contamination très importante des eaux souterraines et de l'eau potable par un de ces métabolites, l'ESA métolachlore.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-s-metolachlore/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
janvier 2024**

Annulation d'arrêtés préfectoraux validant les chartes pesticides dites de bon voisinage de 5 départements

En 2022 et 2023, plusieurs ONG ont déposé 48 recours contentieux devant les tribunaux administratifs contre les chartes dites de bon voisinage. Ces ONG considèrent que ces textes ne sont pas à la hauteur des enjeux sanitaires posés par l'exposition des riverains aux pesticides et qu'ils sont entachés d'illégalités sur plusieurs points. Suite à ces actions, le Tribunal administratif d'Orléans a annulé les arrêtés préfectoraux validant les chartes pesticides dites de bon voisinage de 5 départements : Loiret, Cher, Indre-et-Loire, Eure-et-Loir et Loir-et-Cher.

Les organisations requérantes étaient : Générations Futures, l'UFC-Que Choisir, l'Union Syndicale Solidaires, FNE Pays de la Loire, Nature environnement 17, FNE Midi-Pyrénées ; et les organisations solidaires étaient l'AMLP et le Collectif des Victimes des pesticides de l'Ouest.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-chartes-pesticides-2/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
9 janvier 2024**



Planification écologique : 7 mesures pour le secteur agricole français

Il est prévu que le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire soit doté, dans le cadre de la loi de finances pour l'année 2024, d'une enveloppe globale d'1,3 milliard d'euros pour la planification écologique, dont près de 800 millions d'euros pour les mesures du volet agricole et environ 500 millions d'euros pour les mesures du volet forestier de la planification.

Ainsi, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a présenté, le 21 décembre, les 7 mesures agricoles qui vont être déployées dès 2024 dans le cadre du volet agricole de la planification écologique :

- Mesure 1 : Pacte en faveur de la haie (110 M€) ;
- Mesure 2 : Plan protéines (100 M€) ;
- Mesure 3 : Soutien à l'agriculture biologique – pour appuyer la communication sur l'agriculture biologique, et le Fonds Avenir bio (10 M€, en complément des soutiens déjà déployés par ailleurs par le ministère) ;
- Mesure 4 : Déploiement de Diagnostics pour le renouvellement des générations en agriculture (32 M€) ;
- Mesure 5 : Fonds phyto – en appui à la Stratégie Ecophyto 2030 en préparation (250 M€) avec notamment 146 M€ dédié au PARSADA via l'AMI lancé le 19 décembre ;
- Mesure 6 : Décarbonation de l'agriculture et de la filière forestière – pour soutenir l'investissement dans des matériels décarbonés ou moins émissifs (80M€) ;
- Mesure 7 : Fonds en faveur de la souveraineté et des transitions, pour soutenir le déploiement des projets alimentaires territoriaux (20 M€), de certaines composantes du plan de souveraineté pour les fruits et légumes (dont la rénovation des vergers), ainsi que plus globalement des projets structurants pour les filières à l'échelle de leur territoire (200M€).

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/planification-ecologique-7-mesures-concrettes-pour-accompagner-les-transitions-du-secteur-agricole>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr>,
21 décembre 2023**

Université Afterres 2023

200 participant-e-s (agriculteurs-rices, scientifiques, membres de collectivités territoriales, de structures d'État, d'ONG, d'entreprises, d'organismes techniques...) se sont rassemblés à l'occasion de l'Université Afterres organisée par Solagro en novembre 2023 pour, ensemble, mettre en récits les transitions et engager l'action.

Cette Université a été l'occasion d'un décryptage du scénario Afterres2050 en trois actes, présentant l'état des lieux de la ferme France, les enjeux environnementaux, alimentaires et énergétiques et les arbitrages proposés par Afterres pour concilier les différents enjeux et atteindre les objectifs. Afterres2050 présente les leviers à activer pour y parvenir : au niveau des régimes alimentaires, des systèmes de culture et d'élevage, de l'évolution des surfaces, de l'usage de la biomasse (pour l'énergie, la chimie, les matériaux), de la sylviculture, des imports-exports... Les ateliers thématiques ont permis d'approfondir différents sujets qui fondent l'approche systémique du scénario : Alimentation, Agriculture, Azote, Biodiversité, Climat, Élevage, Forêt – Bois, Méthanisation... et les témoignages d'agriculteurs-rices, de représentants-es de collectivités, d'étudiant-es, d'ingénieur-es, de scientifiques... ont permis de croiser les regards et les exemples concrets de mise en oeuvre des transitions.

Les présentations sont en ligne à l'adresse : <https://afterres2050.solagro.org/2023/12/universite-afterre/>

**Source(s) : <https://afterres2050.solagro.org>,
7 décembre 2023**

Contrat tripartite entre Système U, Biolait et LSDH

Le président de Système U, le groupement de producteurs de lait bio Biolait et la Laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel (LSDH) ont renouvelé l'accord tripartite de cinq ans pour la fourniture de lait bio.

Lien : <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/les-magasins-u-s-engagent-pour-5-ans-avec-biolait-9417759>

**Source(s) : <https://www.francebleu.fr>,
10 janvier 2024**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Téléphone Fax

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages		
Montant		

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

ABIODOC (Service de VetAgro-Sup)

VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont,
89 Avenue de l'Europe - CS 82212, 63 370 LEMPDES
- FRANCE

Tél. : 04 73 98 13 99

abiodoc.contact@vetagro-sup.fr

<http://www.abiodoc.com>

■ Compilation bibliographique sur les
complémentarités entre les arbres et les animaux
dans les systèmes biologiques

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=6708

RIBEIRO Esméralda / VALLEIX Sophie / BUGAUT
Héloïse - 92 p.

■ Compilation bibliographique sur la production
d'énergie renouvelable dans les élevages
biologiques

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=6709

RIBEIRO Esméralda / VALLEIX Sophie / BUGAUT
Héloïse - 32 p.

■ Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en
élevage biologique

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=6711

RIBEIRO Esméralda / VALLEIX Sophie / BUGAUT
Héloïse - 28 p.

■ BioRéférences : Stratégies gagnantes mises en
œuvre pour faire face aux aléas climatiques et
économiques

<https://pole-bio-massif-central.org/nos-projets-de-recherche-et-developpement-en-cours/focus-thematiques/>

CANILLOS Clémence / DELAGE Paul / GAUTHIER
Manon / ET AL. - 4 fiches

ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 50 50 - Fax : 01 40 04 50 11

editions@acta.asso.fr

<http://www.acta.asso.fr>

■ Index Acta biocontrôle - 2023

PRINGARD Nathalie / GUIOT Lisandra - 524 p. - 39 €

ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

20 Avenue du Grésillé, BP 90406, 49 004 ANGERS
CEDEX 01 - FRANCE

<http://www.ademe.fr>

■ L'Affichage Environnemental des Produits
Alimentaires : Rapport du Conseil Scientifique

https://www.researchgate.net/publication/373092389_L%27Affichage_environnemental_des_produits_alimentaires_Rapport_du_conseil_scientifique

SOLER Louis-Georges / AGGÉRI Franck / DOURMAD
Jean-Yves / ET AL. - 122 p.

AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-
BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

contact@agencebio.org

<http://www.agencebio.org>

■ Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur
biologique : Septembre 2023

AGENCE BIO - 72 p. - 82 p.

AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Assemblée permanente des Chambres d'agriculture,
9 Avenue Georges V, 75 008 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 53 57 10 10

accueil@apca.chambagri.fr

<http://www.chambres-agriculture.fr/>

■ Grandes cultures biologiques : Les clés de la
réussite : Édition 2023

https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/National/Casdar/Guide_GC_Agriculture_biologique_-BD-2023.pdf

GABORIT Anaïs / MAURINCOMME Jade / ARINO
Jean / ET AL. - 132 p.



ASSOCIATION UN PLUS BIO

68 bis Avenue Jean Jaurès, 30 900 NÎMES - FRANCE
Tél. : 09 82 58 26 41 - Fax : 09 82 60 90 04

contact@unplusbio.org
<http://www.unplusbio.org/>

■ Collectivités locales : Le petit guide du foncier nourricier

<https://www.unplusbio.org/le-petit-guide-du-foncier-nourricier/>

BRISSAUD Camille / CLAUDEL Julien / REVUELTA Inès / ET AL. - 16 p.

ASTREDHOR

44 Rue d'Alésia, 75 682 PARIS Cedex 14 - FRANCE
Tél. : 01 53 91 45 00 - Fax : 01 45 38 56 72

info@astredhor.fr
<http://www.astredhor.fr>

■ Référence horticole : Numéro spécial : Optimisation des ressources en eau – Avril 2023

<https://www.astredhor.fr/data/info/151715-CR912.pdf>

BEROS Muriel - 27 p.

CONFÉDÉRATION PAYSANNE

104 Rue Robespierre, 93 170 BAGNOLET - FRANCE
Tél. : 01 43 62 04 04

contact@confederationpaysanne.fr
<http://www.confederationpaysanne.fr/>

■ Guide : La gestion quantitative de l'eau en agriculture

https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots-cles/documents/guide%20eau-03-2023_MD.pdf

CONFÉDÉRATION PAYSANNE - 76 p.

COUR DES COMPTES

13 Rue Cambon, 75 100 PARIS CEDEX 1 - FRANCE
<https://www.ccomptes.fr/fr>

■ La gestion quantitative de l'eau en période de changement climatique : Exercices 2016-2022

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2023-10/20230717-gestion-quantitative-de-l-eau.pdf>

COUR DES COMPTES - 156 p.

DOMINIQUE POTIER - PERMANENCE PARLEMENTAIRE

27 Avenue du Maréchal Foch, 54 200 TOUL - FRANCE
Tél. : 03 83 64 09 99

<https://www.dominiquepotier.com>

■ Rapport de Dominique Potier - Député de Meurthe-et-Moselle : 2013-2023 : Une décennie (presque) perdue, les conditions de la réussite pour 2030

<https://www.dominiquepotier.com/UserFiles/File/v10.pdf>

POTIER Dominique - 14 p.

DRAAF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

16B Rue Aimé Rudel, BP 45, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél. : 04 73 42 14 14 - draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/>

■ L'agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes – Édition 2023

https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_filiere_-_orab_2023_4_pagesv3_pdf.pdf

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (ORAB-AURA) - 4 p.

ÉDITIONS APOGÉE

3 Rue Carle Bahon, 35 200 RENNES - FRANCE
Tél. : 06 62 16 96 88

contact@editions-apogee.com
<https://www.editions-apogee.com/>

■ Plat de Résistance : Soigner les cantines pour réparer le monde

PEIRO Germinal / ADDED Serge - 192 p. - 20 €

ÉDITIONS FRANCE AGRICOLE

8 Cité Paradis, 75 493 PARIS CEDEX 10 - FRANCE
<http://www.lafranceagricole.fr/>

■ L'observation du troupeau bovin – 3ème édition

LENSINK Joop / LERUSTE Hélène / FERREIRA Vitor H. B. - 250 p. - 45 €

■ Le petit guide illustré du bien-être du bovin : Besoins fondamentaux et comportements

GARCIA Pauline - 164 p. - 19,90 €

ÉDITIONS TERRE VIVANTE

Domaine de Raud, 38 710 MENS - FRANCE
Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02

info@terrevivante.org
<http://www.terrevivante.org>

■ Cultiver des agrumes bio : Choix – Plantation – Soins – Récolte

FALCOU Jean-Noël - 192 p. - 26 €

EURAF (European Agroforestry Federation)

info@europeanagroforestry.eu
<http://europeanagroforestry.eu/welcome>

■ AGROMIX - AGROforestry and MIXed farming systems (EURAF 2020)

https://pure.coventry.ac.uk/ws/portalfiles/portal/54309987/EURAF_2021_Book_of_Abstracts_Agroforestry_for_the_transition_towards_sustainability_and_bioeconomy.pdf

BURBI Sara / SCHMUTZ Ulrich / DEHNEN-SCHMUTZ Katharina / ET AL. - p. 103-104 (2) et p. 315-316 (2)



HAUT CONSEIL POUR LE CLIMAT

France Stratégie, 20 Avenue de Ségur, 75 007 PARIS
- FRANCE

Tél. : 01 42 75 80 00

contact@hautconseilclimat.fr

<https://www.hautconseilclimat.fr/>

■ Rapport annuel 2023 du Haut Conseil pour le Climat
– Acter l'urgence, engager les moyens

https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2023/06/HCC_RANC_2023-VF.pdf

MONDON Sylvain / PERRIER Quentin / DOLEAC Stéphane / ET AL. - 200 p.

INTERBIO OCCITANIE

2 Avenue Daniel Brisebois, BP 82256 Auzeville,
31 322 CASTANET-TOLOSAN CEDEX - FRANCE

Tél. : 05 61 75 42 84

contact@interbio-occitanie.com

<https://www.interbio-occitanie.com/>

■ Portrait de ferme : GAEC de l'Autre Chèvre

<https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2022/11/fiche-gaec-de-l-autre-chevre.pdf>

HATTERLEY Benjamin - 4 p.

■ Portrait de ferme : EARL Ferme de Cévin

<https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2022/11/fiche-earl-de-cevin.pdf>

HATTERLEY Benjamin - 4 p.

ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE
Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

<http://www.itab.asso.fr/>

■ Projet INADOM : Intrants Naturels Agroécologiques pour les Départements d'Outre-Mer - Rapport technique final 2023

ITAB - 259 p.

■ TOFoo : Résultats tomates de consommation

TOFOO (TRUE ORGANIC FOOD) - 1 p.

■ TOFoo : Résultats lait

TOFOO (TRUE ORGANIC FOOD) - 1 p.

■ ABAPIC - Accélération du Biocontrôle et des Agroéquipements pour la Protection Intégrée des Cultures

BUARD Fanny / MARCHAND Patrice / DAVILLERD Yann / ET AL. - 34 p.

VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont

89 Avenue de l'Europe, CS 82212, 63 370 LEMPDES
- FRANCE

Tél. : 04 73 98 13 13 - Fax : 04 73 98 13 00

<http://www.vetagro-sup.fr>

■ Sensibilisation du grand public à l'agriculture et l'alimentation bio et locales

GRAND Lison - 68 p.



LA BIOBASE

Plus de 45 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
 ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'Afrique et l'agriculture tropicale, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))
- Résultats préliminaires de l'enquête Organic-PLUS sur les élevages bio français, 2019 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique de références technico-économiques en AB en France, 2018 ([PDF](#))
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 45 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire